LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 83 n°27 Saint-Boniface, du 18 au 24 octobre 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Les libéraux se cherchent

Le Parti libéral élira le 19 octobre son nouveau chef. Mais cela suffira-t-il à remettre sur ses rails une formation qui a perdu son statut de parti officiel lors des dernières élections? **Page 2.**

Difficile de Lavallée

Les parents de l'école Lavallée n'acceptent pas que leur projet d'une école française dans le sud de Saint-Vital n'ait pas été retenu dans le budget d'immobilisation de la Commission de finances des écoles publiques. Lire en **page 5**.

Les amants branchés

Être séparé de sa dulcinée par 42 000 km, 5 fuseaux horaires et une chaîne de montagnes, c'est jamais facile, mais quand tout ce qu'on connaît de l'élue de son cœur, c'est son adresse électronique, alors ça se corse! Lire comment Dave Lévesque a trouvé l'amour sur Internet. **Page 17.**

Les parents symposium

La bataille de la gestion scolaire est loin d'être terminée si on se fie à la Commission nationale des parents francophones qui organise en fin de semaine un important symposium. Objectif: aller chercher le financement. **Page 3.**

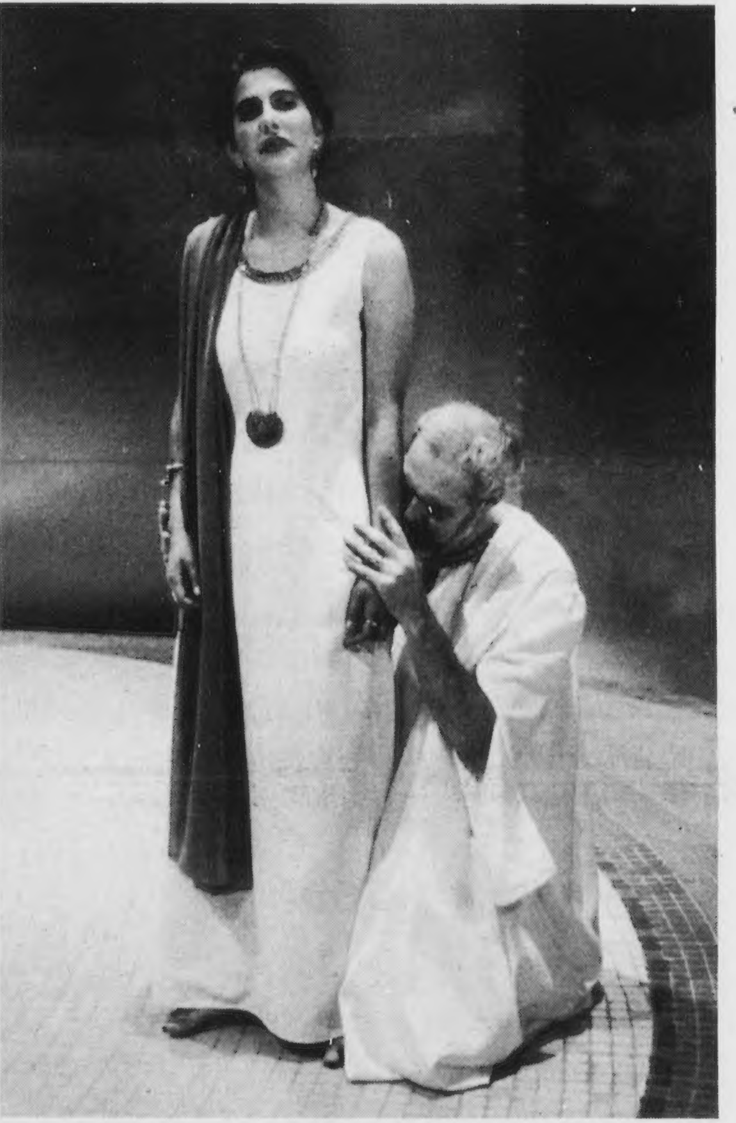


photo: Hubert Pantel

L'amour à tout âge

Geneviève Pelletier et Francis Fontaine interprètent Bethsabée et David dans *La Femme d'Urie*, la pièce présentée par le Cercle Molière du 18 au 26 octobre. Œuvre de l'auteur Rhéal Cenerini, cette pièce ouvre la 71e saison du Cercle Molière. Allez à la page 10 et courez la chance de gagner une paire de billets.

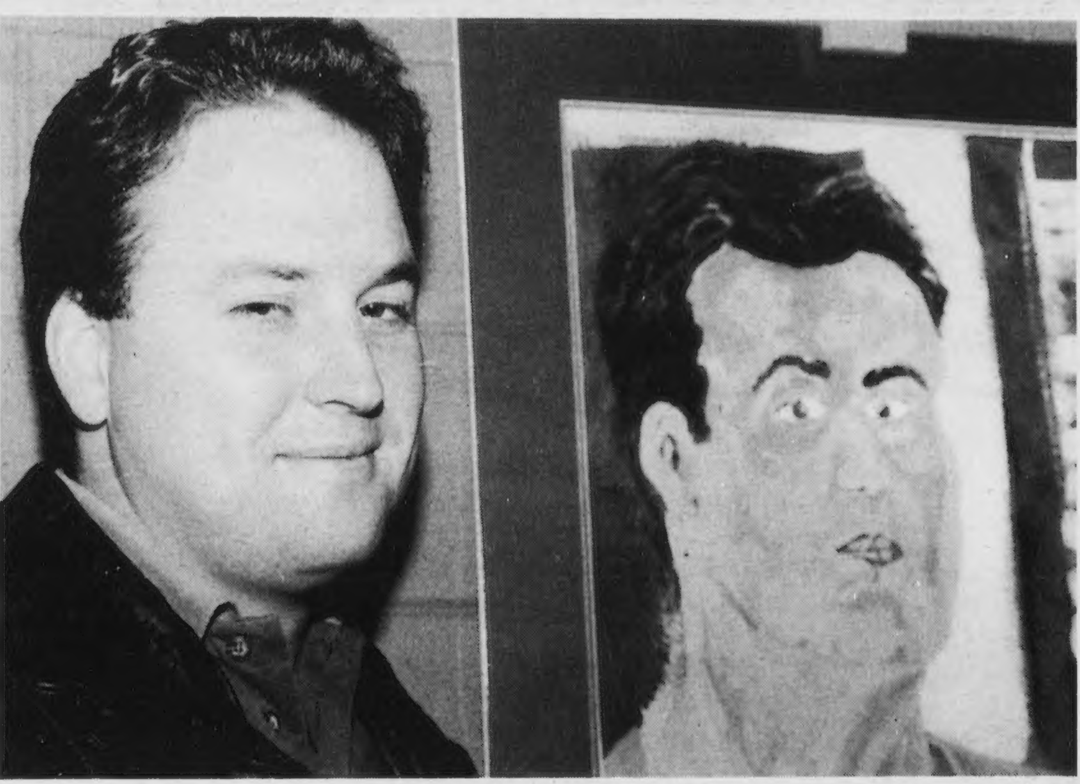


photo: Anie Cloutier

Pas facile pour un jeune artiste de se faire un nom au Manitoba. *La Liberté* trace le portrait d'Yvan Lamoureux, peintre sculpteur à l'avenir prometteur, en page 11.

Citation de la semaine

«Il y a des hôpitaux en milieu rural qui ont une moyenne de deux patients par jour...»

Pour Francis LaBossière, une bonne partie de la rationalisation des soins de santé est nécessaire. Mais le ministre Jim McCrae va-t-il trop loin? Lire à la **page 7**.



La course à la chefferie

Le Parti libéral voué à la troisième place

Un an et demi après leur cuisante défaite aux dernières élections provinciales, les libéraux fondent beaucoup d'espoir sur le nouveau chef qu'ils éliront le 19 octobre lors du congrès à la chefferie. Leur prochain leader aura la lourde tâche de remonter la popularité d'un parti, qui ne compte que trois députés en Chambre.

Mais selon le professeur de sciences politiques du Collège universitaire de Saint-Boniface, Charles Gagné, «Peu importe le chef, le parti libéral est voué pour les prochaines années à demeurer derrière les conservateurs et les néo-démocrates.»

Selon lui, plusieurs facteurs nuisent aux Parti libéral. «Les mauvaises décisions des libéraux fédéraux, la polarisation du vote libéral, le départ de Sharon Carstairs et le manque de charisme du chef Paul Edwards ont eu le résultat suivant: les libéraux n'ont eu que trois députés à la législature», affirme-t-il.

Charles Gagné estime que Ginny Hasselfield serait un meilleur chef. «Les libéraux doivent choisir un chef qui se démarque par son charisme et sa personnalité. Ginny Hasselfield est la candidate qui correspond le plus à ce profil.»

Selon Charles Gagné, l'autre candidat à la chefferie, Kevin Lamoureux, n'a pas l'étoffe d'un chef «Depuis qu'il est député au Palais législatif, il n'apporte pas de critique qui sorte de l'ordinaire, ne se démarque pas de Gary Filmon et de Gary Doer et n'a pas une très forte crédibilité en Chambre», constate-t-il.

Le 3 octobre, les deux candidats ont profité d'un débat tenu au


Archives La Liberté

Charles Gagné.

Centre culturel franco-manitobain pour faire valoir leurs objectifs. Âgé de 34 ans, Kevin Lamoureux en est à sa neuvième année au Palais législatif. Il croit qu'il est essentiel que son parti refasse ses classes. «Je crois qu'il faut montrer à la population que nous sommes près d'elle et à l'écoute de ses préoccupations. Notre parti est dans le creux de la vague. Pour remédier à cette situation, il faut se préoccuper des simples citoyens.» Kevin Lamoureux est conscient que son parti ne s'est pas encore remis du départ de Sharon Carstairs. «Elle avait une façon bien à elle de remettre en question les conservateurs. Nous devons être plus revendicateurs en Chambre. Si je suis élu chef du parti, vous pouvez être certains que nous allons porter attention à tous les projets de lois que les conservateurs s'empressent de voter», déclare-t-il.

Ancienne présidente du parti, Ginny Hasselfield relève un défi personnel en présentant sa candidature. «Enseignante de formation, femme d'affaires dans le domaine des communications et mère de trois enfants, j'ai les qualités nécessaires pour répondre aux aspirations des Manitobains», affirme-t-elle.

Le président du Parti libéral provinciale, Jean-Paul Boily, explique que «durant la dernière campagne électorale, les conservateurs ont laissé leur idéologie de côté pour présenter une plateforme électorale qui ressemble beaucoup à la nôtre.» Ça leur a permis d'aller chercher des votes, dit-il. Mais ausitôt élus,les conservateurs reviennent à leur philosophie de droite».

Jean-Paul Boily estime que «les conservateurs font croire qu'ils sont conciliants avec les syndicats, mais lorsque c'est le temps de voter des projets de lois, il ne veulent pas entendre parler de négociation et de partenariat. Nous voulons prouver aux Manitobains que notre programme politique favorise le partenariat et la négociation dans les efforts d'assainissement des finances publiques et dans le maintien des programmes sociaux.»

Marc-Éric BOUCHARD

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

ISSN 0845-0455

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Sans frais: **1-800-523-3355**. Télécopieur: (204) **231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

LETTRE

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

ACTUEL

Symposium national sur la gestion scolaire

Les parents passent à l'offensive

Où sont passés les milliards? C'est ce que se demande la Commission nationale des parents francophones (CNPF), alors que s'ouvre à Ottawa un important symposium sous le thème: De violations à réparations. Environ 250 personnes, parents, experts constitutionnels, membres des conseils scolaires et observateurs sont réunis les 18 et 19 octobre pour faire le point sur la gestion scolaire et en préparer la phase deux: celle de «l'équivalence».

La CNPF profite du symposium pour lancer trois politiques nationales visant à assurer l'avenir de la gestion scolaire et la qualité des programmes, en même temps qu'on demande au gouvernement fédéral un nouveau programme de financement, capable de répondre aux besoins des francophones.

Selon une étude réalisée par la CNPF, les cinq milliards de dollars fournis aux provinces par le gouvernement fédéral depuis 25 ans via le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) n'ont pas atteint leur objectif premier, soit doter les minorités de langues officielles des fonds supplémentaires pour répondre à leurs besoins spécifiques.

«On a un gros problème, explique le directeur de la recherche à la CNPF, Jean-Pierre Dubé. L'enseignement du français langue première en milieu minoritaire est financé comme tout le reste de l'éducation, alors qu'on sait qu'il coûte plus cher. En principe, on est censé recevoir des sommes additionnelles et le fédéral met beaucoup d'argent. Mais dans la réalité, l'argent ne se rend pas. On veut maintenant que l'argent se rende.»



photo: Sylviane Lanthier

Jean-Pierre Dubé: «Gestion scolaire et principe d'équivalence doivent être les deux faces d'une même médaille.»

Lors d'une conférence de presse le 18 octobre à 10 h, la CNPF, chiffres à l'appui, entend dénoncer les déficiences du PLOE et demander à la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, «la création d'un régime de financement différent et spécifique pour les établissements de la minorité linguistique».

Jean-Pierre Dubé explique que l'étude de la CNPF révèle des données accablantes. Ainsi, au lieu de couvrir les frais supplémentaires relatifs à l'enseignement dans les langues officielles, le PLOE sert à assumer une partie des coûts de l'enseignement régulier dans les provinces et territoires.

«Les anglophones du Canada et du Québec ont reçu la majorité des fonds, même s'ils ont moins d'inscriptions que les francophones hors Québec.

«L'étude démontre aussi que les provinces ont utilisé ces fonds pour réduire leur propre investissement dans l'éducation des minorités de langues officielles». Parfois, ces fonds ont servi à des fins autres que l'éducation.

Tout cela, lance Jean-Pierre Dubé, «on s'en doutait depuis longtemps». Mais pour la première fois, les parents francophones sont en mesure de démontrer que les programmes actuels ne les servent pas, au contraire. «Dans certains coins, quand on a enfin la gestion scolaire, ça veut dire moins de ressources que les anglophones», dénonce-t-il.

Un nouveau programme qui remplacerait le PLOE devrait en corriger les carences. «Puisque ces sommes sont destinées à couvrir les frais additionnels, lance Jean-Pierre Dubé, c'est peut-être directement aux écoles qu'elles devraient aller.»

Pour articuler l'accès à la gestion scolaire au principe d'équivalence, reconnu par la cour suprême en fonction de l'article 23, la CNPF propose en plus une vaste stratégie nationale qui repose sur trois politiques: une politique de financement, une politique sur la réparation des torts causés dans le passé et une autre sur la francisation.

Selon la CNPF par exemple, des parents comme ceux de Laurier, de Saint-Claude ou de l'école Lavallée, ne devraient pas avoir à se conformer aux procédures en vigueur pour la majorité pour obtenir leur école. «Suivre les même procédures que tout le monde, ça ne marche pas, constate Jean-Pierre Dubé. Les francophones devraient avoir un accès direct à un fonds de capitalisation pour leurs écoles.»

La CNPF propose aussi un plan national de francisation, «ce qui demande la mise en place d'un partenariat avec tous les joueurs», ainsi que des mesures assurant l'accès à une éducation «de qualité équivalente à celle de la majorité» pour ne pas «perdre la clientèle au niveau secondaire».

Le 18 octobre après-midi, la ministre Sheila Copps sera présente à l'ouverture du symposium. Reste à savoir si elle répondra de façon favorable aux exigences des parents. «Nos demandes ne plairont pas aux gouvernements, croit Jean-Pierre Dubé. C'est pourquoi notre stratégie comporte aussi un volet juridique. On se doute bien qu'il faudra passer devant les tribunaux.»

Mais cette fois, la stratégie juridique visera à concerter les actions des parents dans chaque région. Une approche nationale est proposée pour revendiquer dans chaque province et territoire des mesures législatives susceptibles d'assurer un financement adéquat des écoles françaises en milieu minoritaire.

Ce colloque réunira pour la première fois les codemandeurs de toutes les causes qui dans le passé ont porté sur la gestion scolaire, ainsi que leurs avocats-conseils. Les participants au symposium leur rendront hommage, tandis que le Conseil de la vie française en Amérique remettra l'Ordre de la vitalité à Jean-Claude Mahé, rendu célèbre depuis l'obtention de l'arrêt Mahé par la cour suprême en 1984.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Vers un financement équitable

À quoi ça sert au juste d'obtenir la gestion des programmes français pour nos enfants si l'argent pour les administrer ne suffit pas?

Un peu partout dans les provinces canadiennes, les minorités francophones se sont battues et ont remporté, les unes après les autres des causes devant les tribunaux afin de gérer leurs écoles. Pour constater, les unes après les autres, le sous-financement des programmes français.

Aujourd'hui et toute la fin de semaine, des parents, des avocats, des associations de parents, des représentants de conseils scolaires réunis à Ottawa discuteront de stratégie pour que dans l'avenir, les programmes scolaires des minorités francophones reçoivent une part de financement équitable, qui assure aux enfants une éducation de qualité comparable à l'instruction de la majorité, dans des conditions équivalentes au plan des ressources humaines et physiques.

Dans un geste sans précédent, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) dénonce aujourd'hui l'inaction des gouvernements dans le dossier du financement de l'enseignement du français langue première. Ces gouvernements, dit-on, ont depuis 25 ans détourné une grande partie des fonds destinés à défrayer les coûts supplémentaires de cet enseignement.

La CNPF pose de nombreuses questions: comment se fait-il, par exemple, que les trois quarts des subventions du Programme de langues officielles en enseignement (PLOE) aient été allouées aux Anglo-Québécois quand les inscriptions sont plus élevées chez les francopones hors Québec?

Comment se fait-il que dans l'Ouest, à mesure que les besoins en immersion ont grandi, les sommes allouées aux francophones ont diminué?

Mal géré, mal utilisé, le PLOE est aussi dénoncé pour l'absence d'imputabilité: les provinces n'ont pas à justifier comment l'argent est dépensé. Il est parfois carrément impossible de même le savoir, a constaté la CNPF, qui exige maintenant un programme efficace capable de répondre vraiment aux besoins des francophones.

Il n'est pas normal, dit-on, que des parents comme ceux de Laurier ou de l'école Lavallée doivent se battre constamment pour une école. Pas normal non plus qu'on leur demande d'attendre au même titre qu'un groupe de parents issus de la majorité, alors que les jugements de la cour suprême sont clairs en ce qui concerne les responsabilités des gouvernements: le principe d'équivalence, reconnu par le plus haut tribunal du pays, a priorité sur les limites financières des gouvernements.

Après avoir acquis le droit de gérer leurs écoles, les francophones mesurent maintenant les limites de la gestion quand elle n'est pas liée au principe de l'équivalence. Car c'est l'équivalence qui assure que des ressources supplémentaires seront allouées aux francophones pour qu'ils aient eux aussi accès à des programmes de qualité.

Un peu partout dans la francophonie, les associations de parents ont pris conscience de la situation. Les parents sont prêts, maintenant, à passer à l'offensive et à réclamer leur dû. C'est en constatant cette ébullition chez ses membres que la CNPF a préparé le symposium de cette fin de semaine, dont les résultats donneront le signal de cette offensive vers un financement équitable.

Sylviane LANTHIER



Lettres

L'heure des nombreux défis

Madame la rédactrice,

Les francophones du Manitoba ont eu plusieurs coups bas à endurer ce mois-ci. Cela s'ajoute au fardeau déjà lourd de revendications de la SFM, surtout à la veille de l'assemblée générale. Les individus peuvent relever le défi de faire valoir leurs revendications.

Notons le fait qu'au ministère de la Santé, on a publié et distribué, en anglais seulement, la réorganisation des hôpitaux et des soins à domicile. L'Hôpital Saint-Boniface aura toujours la mission d'offrir les services en français. Mais l'Hôpital Saint-Boniface s'occupera surtout de la chirurgie «sophistiquée» et des services reliés à un hôpital d'enseignement. Donc, c'est déjà le cas que les francophones subissent des interventions chirurgicales ailleurs et cela sans accès aux services en français. C'est peut-être heureux que la technologie sera là à l'avenir pour nous permettre le retour à la maison dans les plus brefs délais. En attendant?

Par rapport aux soins à domicile, le document de réorganisation ne donne aucune garantie que les soins seront livrés en français par les préposés. Cependant, la durée des soins sera plus longue, donc l'obtention de services en français plus critique. Et les centres hospitaliers? Le vieillissement de la population, en général, augure mal pour les services en français, surtout si les centres à services en français débordent.

Il faut donc prendre les devants et revendiquer du gouvernement provincial la présence de francophones au sein de TOUTES les commissions régionales desservant la minorité francophone. Cette démarche n'a rien de contradictoire avec la notion de revendiquer le droit des conseils d'administration des hôpitaux de continuer à gérer leur institution. L'expérience du passé démontre qu'il est très difficile d'obtenir la nomination de francophones une fois que le gouvernement a fait connaître ses choix.

Autre point. Je me demande si les plaques d'immatriculation du Manitoba font partie du Code de la route? Serait-ce un argument légal en faveur de la bilinguisation des plaques comme celles des contraventions de la route?

Quant aux compressions budgétaires de Radio-Canada, nous ne sommes pas particulièrement gagnants simplement parce que nous produirons le Ce Soir régional. La Soirée du hockey demeurera en place... Notre francisation et notre fierté dépendent surtout du visionnement des Jeux olympiques d'hiver ou d'été, et des Jeux du Commonwealth, et de programmations locales artistiques et culturelles. Il ne s'ensuit pas que l'application des compressions soit obligatoirement symétrique à Radio-Canada et à la CBC. Les anglophones ont accès à d'autres postes pour les Jeux, etc. On a travaillé trop fort pour «notre» radio (y compris la télé) pour voir les services sur une pente glissante!

Finalement, le renvoi à la Cour suprême du Canada me préoccupe beaucoup. C'est un couteau à deux tranchants. Si la cour répond aux trois questions en faveur du Canada, le reste du Canada y trouvera possiblement une raison de plus de durcir sa position envers le Québec qu'on croira avoir par la gorge. Si l'avis de la cour convient au moins un point favorable à la position du Québec, on a la chance qu'il y ait du progrès sur le plan constitutionnel et que le Canada jouisse finalement d'un climat stable propice au progrès économique et à la coexistence des deux peuples fondateurs.

Je n'envie pas la SFM d'avoir tant de «pain sur la planche». Par contre, la SFM, c'est NOUS. Donc, à nous d'agir aussi!

Lucille Blanchette
Saint-Boniface
Le 30 septembre 1996

Trop de place?

Madame la rédactrice,

J'aimerais vous faire parvenir mes inquiétudes au sujet du français au Manitoba, particulièrement sur les plaques d'immatriculation, ou plutôt le manque de français sur ces plaques.

Comment veut-on que les anglophones de notre belle province nous reconnaissent comme des égaux quand les ministres responsables ne réalisent pas encore que la province est effectivement bilingue selon la constitution et les politiques du gouvernement du Manitoba?

Je trouve cela non seulement pitoyable mais j'ai beaucoup de chagrin quand on nous dit que nous ne pouvons pas nous servir du français faute d'espace. Est-ce que les francophones prennent trop de place dans notre société ou notre province? Une excuse comme cela aurait peut-être passé il y a 30 ans mais pas aujourd'hui.

Est-ce que vous nous oubliez délibérément ou bien est-ce que vous nous laissez de côté pour faire semblant qu'on n'existe pas? Je crois fermement que les francophones tiennent une place très importante dans l'économie du Manitoba, tant au point de vue des communautés rurales qu'urbaines. Pensez-vous vraiment que les francophones ne rapportent rien au Manitoba?

On se demande souvent comment on peut attirer d'autres gens dans notre province. Il me semble que les plaques bilingues seraient une façon d'annoncer qu'on ne parle pas seulement l'anglais chez nous, mais aussi le français. Si les plaques d'immatriculation étaient bilingues, ça dirait quelque chose de tout à fait spécial de notre belle province.

Je sais, et c'est une réalité de la vie, que nous ne pouvons pas vivre seulement en français au Manitoba. Mais pour faire de la publicité, il n'y a pas de meilleure façon que de se servir d'une plaque bilingue quand nous voyageons hors de notre province ou hors de notre pays.

Comme francophones, nous nous demandons souvent comment on peut promouvoir notre français. Et voilà qu'une occasion parfaite se présente pour le faire. S.V.P. écrire une petite lettre ou une petite note au ministre Glen Findlay, au ministre Darren Praznik et à l'honorable Gary Filmon, ou simplement leur donner un coup de fil pour leur faire parvenir vos inquiétudes vis-à-vis le français sur les plaques d'immatriculation.

Si nous, les francophones, ne le faisons pas, qui le fera à notre place? Plus vous agirez tôt, mieux ce sera.

Monique Papineau-Lafond
Saint-Jean-Baptiste (MB)
Le 11 octobre 1996

Merci aux commanditaires

Chère Madame Lanthier,

La Liberté rapportait la semaine dernière que les gens de la Montagne assistent à la pièce de Rhéal Cenerini, *La Femme d'Urie*, en autobus. Je voudrais préciser que tous les frais de transport sont payés par des commanditaires de la région. Sans l'appui des Comités culturels de Notre-Dame, Saint-Claude, Somerset et Saint-Léon, des Caisses populaires de Notre-Dame et de Saint-Claude, et des entreprises Gravier Collet et les Frères Boulet ainsi que le travail de Diane Bazin, agente de développement communautaire, cette sortie n'aurait pas lieu.

Je prends l'occasion pour souligner l'initiative de la compagnie Assurances Lavergne de Saint-Pierre-Jolys, qui propose aux gens de leur région la «sortie Classique» pour trois pièces au Cercle Molière.

Chaque fois que le développement économique pourra s'allier au développement culturel, nous en ressortirons tous gagnants!

Aline Campagne,
Agente de marketing,
Cercle Molière
Le 11 octobre 1996

Les parents de Lavallée n'acceptent pas de devoir attendre encore

Mais ils n'ont guère le choix, pense Barbara MacFarlane

«La ministre ne nous a pas dit grand-chose», a lancé le président du comité de parents de l'école Lavallée, Simon Laplante, à la suite d'une rencontre intervenue le 10 octobre entre une délégation de parents et la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh. La délégation a remis à la ministre de l'Éducation une pétition signée par 250 familles appuyant un projet d'école communautaire pour les francophones du sud de Saint-Vital déjà vieux de six ans. (1)

«Linda McIntosh nous a dit qu'elle n'allait pas intervenir, que la Commission de finances des écoles publiques (CFÉP) est un organisme indépendant, poursuit Simon Laplante. De notre côté, on va continuer à faire des pressions.»

Toujours convaincus que leur projet d'école communautaire reste valable, pertinent au plan éducatif et que, «en terme d'espaces, on a besoin d'une école», les parents de l'école Lavallée vont tenter de convaincre la CFÉP et sa présidente Barbara McFarlane, de l'importance de leur projet.

Trois classes portatives ont été ajoutées à l'école en raison du manque d'espace, mais elles ne suffisent pas. Les parents déplorent entre autres des déficiences majeures dans l'enseignement de la musique et de l'éducation physique. Le gymnase est parfois divisé en trois pour suffire à la demande.

La CFÉP a avisé la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) plus tôt cet été que le projet d'école communautaire n'avait pas été retenu dans le budget d'immobilisations pour l'année en cours. De leur côté, les commissaires de la DSFM ont réitéré l'importance du projet, toujours identifié comme étant la priorité dans le plan quinquennal. La CFÉP, indique Barbara MacFarlane, analysera cet automne les projets provenant des divisions scolaires et on saura ce printemps lesquels seront réalisés en 1997-1998.

Barbara MacFarlane, explique que les projets provenant des divisions scolaires doivent tous suivre le même processus pour devenir prioritaires aux yeux de la Commission. Le projet d'école communautaire, indique-t-elle, «est toujours sous analyse» et s'il n'a pas été retenu cete année, ça ne signifie pas qu'il soit abandonné.

«Les parents doivent comprendre que nous devons tenir compte de l'arrivée d'une nouvelle division scolaire depuis la naissance de la DSFM, et que la CFÉP doit aussi évaluer les besoins à long terme de cette division scolaire dans son ensemble.

«La construction d'une nouvelle école demande beaucoup d'argent et les ressources de la Province sont limitées, indique-t-elle. Dans le cas des parents de Lavallée, il s'agit d'un très grand projet qui implique des sommes du fédéral. Mais nous devons aussi considérer les utilisations à long terme des infrastructures qui existent déjà.»

De leur côté, les parents de Lavallée, réunis après leur rencontre avec Linda McIntosh, ont décidé de poursuivre leurs pressions auprès de la ministre par l'envoi de lettres. «On veut aussi rencontrer l'ombudsman de la Province pour savoir sur quels projets la CFÉP dépense son argent», mentionne Simon Laplante. Les parents souhaitent également que la Division scolaire de Saint-Vital précise quel usage elle ferait de l'école Lavallée si les élèves de la DSFM partaient. «Ça nous aiderait auprès de la CFÉP.»

Barbara Mac Farlane livre au compte-gouttes les renseignements sur les budgets de la Commission. On sait que le budget d'immobilisations de l'année en cours est de 20,4 millions $. Une école est en cours de construction à Winnipeg, l'école Greeenway (Division scolaire no 1) mais il est, dit-elle, impossible de rendre publics les coûts engendrés par cette construction, «ces données étant confidentielles». Elle ne peut non plus indiquer les coûts approximatifs entraînés par la construction d'une école en général, «parce que nous procédons par appel d'offres et que ces renseignements pourraient affecter les soumissions des entrepreneurs et les prix du marché».

Voulant par ailleurs se faire rassurante, Barbara MacFarlane rappelle que les parents doivent faire preuve de patience: un projet comme leleur, dit-elle, prend des années à voir le jour. Quant aux pressions que les parents pourraient tenter de mettre sur les membres de la Commission, elle mentionne que la CFÉP fait affaire avec les divisions scolaires et tient compte des priorités établies par ces dernières.

Sylviane LANTHIER



La DSFM en bref

Des consultations le 23 octobre

Lors de leur prochaine rencontre, le 23 octobre, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) entendront les commentaires des représentants des organismes concernés par son mandat, sa mission et son rôle.

Les commissaires ont adopté cet été une résolution qui précise les étapes d'une réflexion sur les mandats et la mission de la DSFM. «Nous entamons la deuxième étape de cette réflexion, indique le président Aurèle Boisvert. Nous invitons donc les organisations à nous dire quelle direction la DSFM devrait prendre.»

La DSFM doit aussi combler plusieurs postes à la suite de démissions de représentants régionaux dans trois quartiers scolaires. Murielle Gagné-Ouellette a donné sa démission en tant que vice-présidente, commissaire et représentante de Lavallée pour prendre davantage de responsabilités dans le domaine de l'alphabétisation.

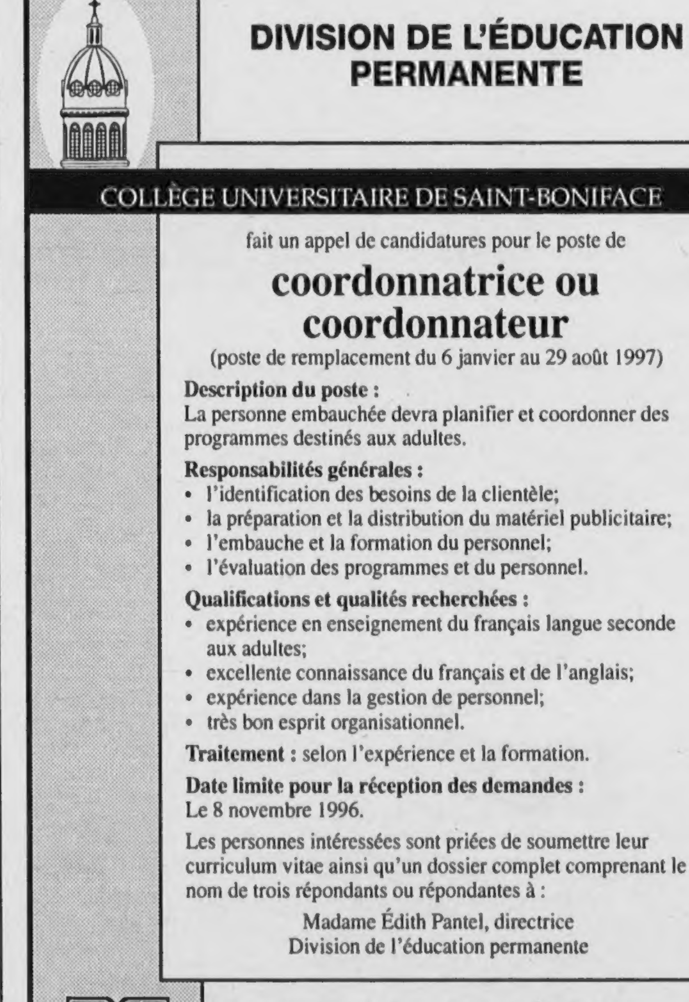
Pierre Deniset (Taché) et Alain Nault (Lagimodière) ont également laissé leur poste, faute de temps. Les dates des élections n'ont pas encore été déterminées.

Par ailleurs, lors de leur réunion inaugurale de l'année en novembre, les commissaires procéderont à l'élection d'un président et d'un vice-président, respectant ainsi une motion voulant que des élections à ces postes aient lieu tous les ans.

Le 23 octobre, une motion concernant la réduction du nombre de comités permanents (qui passerait de neuf à six) et la fréquence des réunions de la commission scolaire (qui auraient lieu une fois par mois), sera également débattue.

Soulignons enfin que dans le dossier de Laurier, une première rencontre de négociations entre les dirigeants de la DSFM et de Turtle River est prévue le 18 novembre.

S. L.



Du nouveau à Pluri-elles

De l'aide juridique

Vous avez des questions d'ordre juridique? Vous n'avez pas d'avocat et vous désirez obtenir de l'aide? Pluri-elles a la solution: un nouveau service gratuit de conseiller juridique.

En effet, Maître Rhonda Hercus sera à votre disposition les mercredis de 9 h à midi pour des sessions d'une demi-heure. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous avec Élyse en composant le 233-1735 ou le 1-800-207-5874.

A. C.

Création des offices régionaux en santé

Un projet de loi qui suscite la controverse

Dans le milieu de la santé manitobain, tout le monde sait depuis longtemps que les règles du jeu vont changer en avril 1997, quand les nouveaux offices régionaux de la santé seront responsables des budgets pour leur région. En milieu rural, les préparatifs en vue de la formation de ces offices régionaux sont en marche depuis plus d'un an. Les offices sont tous sur pied, leurs conseils d'administration sont en place et les directeurs généraux sont choisis.

Pourquoi le projet de loi 49, qui crée officiellement ces offices régionaux, fait-il maintenant l'effet d'une bombe? Directeur de la Villa Youville et de l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, Francis LaBossière explique que le monde médical a été surpris de voir que ce projet de loi allait «si loin».



Sœur Germaine Hétu: des inquiétudes.



Francis LaBossière: rester optimiste.

Archives La Liberté

Le projet de loi 49 donnerait ainsi beaucoup de pouvoir discrétionnaire au ministre de la Santé et prévoit la nomination d'un commissaire tout-puissant, dont le rôle serait d'assurer la transmission des ressources du ministère de la Santé et des établissements vers les dix offices régionaux.

«Le ministre peut tout faire, explique Francis LaBossière. C'est lui qui nomme les membres des conseils d'administration des offices régionaux, il peut aussi dissoudre un conseil et le remplacer par d'autres membres, amalgamer deux régions sans consulter, etc.»

Quant au commissaire, il aurait au chapitre des relations de travail des pouvoirs encore jamais vus. Imaginez par exemple la région du sud-est, qui compte quatre hôpitaux et des établissements pour personnes âgées. L'Office régional du sud-est héritera de la gestion des institutions, du personnel et des programmes, y compris des programmes de santé mentale et de santé publique qui relevaient jusqu'ici du ministère de la Santé comme tel. Le commissaire, explique Francis LaBossière, pourrait alors décréter que tous les employés semblables d'une région seront représentés par un seul syndicat plutôt que par plusieurs et c'est lui qui choisirait le syndicat qui hérite de ces membres.

Président du chapitre manitobain de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Bernard Christophe fulmine: «Ce commissaire pourrait même éliminer des articles de conventions collectives négociés depuis longtemps, dit-il. Il peut donner une accréditation automatique à un syndicat de son choix, même si ce syndicat n'est pas présent dans les hôpitaux! Il peut annuler des jugements du tribunal du travail et son verdict est sans appel.»

L'Association manitobaine de la santé, les communautés religieuses propriétaires d'établissements, les syndicats, les médecins: ils sont nombreux à avoir protesté contre des parties du projet de loi 49. Adopté en deuxième lecture le 15 octobre, le projet verra son adoption définitive d'ici la fin de la présente session législative, prévue le 7 novembre.

Mais d'ici là, croit-on, son contenu devrait subir quelques modifications. Interfaith Health Organisations, qui regroupe les établissements de la province à caractère religieux, négocie avec le premier ministre, Gary Filmon et le ministre de la Santé, Jim McCrae, pour conserver aux établissements leur marge de manœuvre actuelle dans la gestion interne, comme le stipule une entente qui se termine en septembre 1997.

«On entend dire que le gouvernement va faire des ajustements, mentionne le directeur de l'Hôpital de Sainte-Anne et de la Villa Youville, institutions catholiques membres de cette orgainsation. Ce que Interfaith demande, c'est que l'entente soit intégrée au texte de loi lui-même.»

Le 20 août dernier, le ministre de la Santé annonçait son plan de régionalisation des services de santé pour Winnipeg: les hôpitaux seront eux aussi régis par un office régional, tandis que les foyers pour personnes âgées, les soins à domicile et les services communautaires seront sous l'autorité d'un second office régional.

Comme les autres groupes religieux propriétaires d'hôpitaux, les Sœurs Grises se sont élevées contre le fait que cet office leur enlève toute autonomie dans la gestion de leur établissement. Les négociations avec le gouvernements concernent donc aussi les hôpitaux de Winnipeg à caractère religieux: Saint-Boniface, Grâce, Concordia et Misericordia.

«Nous voulons avoir quelque chose à dire dans la gouvernance de notre maison», explique la supérieure des Sœurs Grises, sœur Germaine Hétu. Si le projet de loi 49 était adopté sans modifications, dit-elle, le conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface n'aurait plus comme responsabilités que «les bénévoles, la mission, les valeurs et le prélèvement de fonds».

«On ne pourra jamais recruter des membres compétents s'ils n'ont que ce genre de responsabilités-là!, croit-elle. Nous voulons garder notre identité, avoir un conseil d'administration responsable, nommer notre directeur général et avoir un mot à dire quand il faut décider où on coupe.»

La mise en place des offices régionaux pose de nombreuses autres questions: seront-ils efficaces? Permettront-ils vraiment de réaliser des économies ou créeront-ils un niveau de bureaucratie suppplémentaire, engloutissant des sommes qui n'iront plus aux soins comme tels? Pour plusieurs, les exemples de la Saskatchewan ou de l'Alberta, qui ont procédé au même type de régionalisation, ne sont pas encourageants.

Mais Francis LaBossière préfère demeurer optimiste. «C'est vrai qu'il y a des compressions nécessaires dans certains endroits. Il y a des hôpitaux en milieu rural qui ont une moyenne de deux patients par jour à longueur d'année... et ces patients attendent une place dans un foyer. La réforme de la santé va changer la philosophie de la gestion, les priorités seront orientées vers les services communautaires et la prévention plus que vers les hôpitaux. Ce sont eux et les médecins qui vont y perdre.»

Pour que le gouvernement gagne le pari de la régionalisation, croit-il, il faut aussi que le transfert des ressources vers les offices régionaux se traduisent par une réduction équivalente de la bureaucratie au ministère même, ainsi que dans les établissements. C'est faisable, croit-il, si les gens coopèrent.

Soeur Germaine Hétu est moins optimiste: pour créer le Centre des sciences de la santé, rappelle-t-elle, on a amalgamé cinq hôpitaux différents, qui ont tous, depuis, conservé une partie de leur autonomie.

Sylviane LANTHIER

Et les services en français?

Les établissements désignés pour fournir des services en français devraient continuer à le faire, même si rien dans la loi 49 ne le précise. On y trouve un article général qui mentionne que les offices régionaux doivent respecter les politiques du gouvernement.

Le conseiller spécial du gouvernemnt, Edmond LaBossière précise que le ministre de la Santé a préparé pour les offices régionaux une lettre leur rappelant leurs responsabilités dans ce domaine, et leur demandant de rédiger une politique de services en français pour leur région.

Deux régions sont principalement concernées par les services en français: le sud-est (Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne, etc.) et la région centrale (Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, etc.). Dans le premier cas, trois des membres du conseil d'administration de l'office régional sont francophones, et on en compte un seul dans la région centrale. Mais Edmond LaBossière précise que la proportion de francophones aux conseils correspond à leur poids dans la population de leur région.

Bref, les francophones devront demeurer vigilants s'ils veulent continuer à obtenir des services en français: les offices auront de nouvelles responsabilités, mais ça pourrait aussi se traduire par de nouveaux programmes en français. Signe d'ouverture: huit des dix offices ont spontanément adopté des dénominations bilingues.

S. L.

SUD-EST

Logo recherché pour l'Office régional de la santé

Santé Sud-Est inc. organise un concours pour la conception du logo de l'Office régional de la santé.

Les œuvres soumises devront refléter le secteur d'activités de l'Office, soit les soins de santé. Les soumissions peuvent traduire la diversité culturelle et géographique de la région.

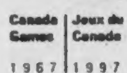
L'artiste dont l'œuvre sera retenue recevra la somme de 100 $. Les demandes doivent être soumises avant le vendredi 22 novembre 1996 à l'attention de Sherley Curé, Santé Sud-Est inc., C. P. 59, Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, R0A 1V0. Renseignements: (204) 433-7593.



La Société des Jeux du Canada 1997 de Brandon inc. est déterminée à organiser des Jeux du Canada bien planifiés et efficacement organisés ainsi qu'à donner une expérience enrichissante pour les participants et toutes les personnes intéressées. Le succès des Jeux dépendra du degré de responsabilité sur le plan financier, d'un service à la clientèle hors pair et du souci de l'excellence au niveau technique. Les Jeux laisseront un héritage positif à la population de Brandon et de l'ouest du Manitoba. La Société des Jeux du Canada 1997 de Brandon désire recevoir des candidatures pour les emplois suivants :







COORDONNATEUR(TRICE) DES FESTIVITÉS

Travaillant pour le directeur général et en étroite collaboration avec la coordonnatrice des cérémonies, le (la) coordonnateur(trice) des festivités sera responsable du développement et de la mise en place des festivals avant et pendant les Jeux. Les tâches incluront la coordination de présentations artistiques, autochtones, visuelles et littéraires, la négociation de contrats, l'administration des subventions et la supervision des activités à la Maison du Canada et à la Place des Jeux du Canada. Également, il ou elle doit assurer la liaison avec les autres divisions et les bénévoles lorsque nécessaire.

Critères :

Le (la) candidat(e) doit détenir un diplôme universitaire, un diplôme collégiale dans le domaine des arts ou une expérience équivalente. Une grande expérience dans l'organisation d'événements spéciaux est obligatoire. La connaissance de l'anglais et du français est un atout.

COORDONNATEUR(TRICE) BILINGUE DES COMMUNICATIONS

Travaillant pour le directeur général, le (la) coordonnateur(trice) des communications sera responsable de la plupart des activités de communication de la Société hôte. Les tâches incluront la participation et la gestion des projets reliés aux médias, aux relations publiques, aux questions stratégiques, aux campagnes de sensibilisation ainsi qu'à l'écriture et au design de publications tels des brochures, des trousses d'information, des fiches techniques et des plans de communication. Également, il ou elle doit assurer la liaison avec les autres divisions et les bénévoles lorsque nécessaire.

Critères :

Le (la) candidat(e) doit détenir un diplôme universitaire, un diplôme collégiale dans le domaine des communications ou une expérience équivalente. Posséder de l'expérience dans un milieu de travail avec courtes échéances et beaucoup de rebondissements, ainsi qu'avoir de l'expertise dans la maîtrise des outils de communications sont un atout. **La connaissance de l'anglais et du français est obligatoire.**

COORDONNATEUR(TRICE) DES SERVICES MÉDICAUX

Travaillant pour le directeur général, le (la) coordonnateur(trice) des services médicaux sera responsable de tous les aspects de la Division des services médicaux. Les tâches incluront la création et le maintien d'un système d'administration pour satisfaire les échéances et les critères de la Société hôte, de la Division des services médicaux et de ses comités. Également, il ou elle doit assurer la liaison avec les autres divisions et les bénévoles lorsque nécessaire.

Critères :

Le (la) candidat(e) doit détenir un diplôme universitaire, un diplôme collégiale dans le domaine de l'administration ou une expérience équivalente. Posséder de l'expérience dans le domaine médical et la connaissance de l'anglais et du français sont un atout.

Le salaire pour les emplois susmentionnés est de 32 100 $ par année.

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE (ET SERVICE À LA CLIENTELE)

Travaillant pour le directeur général, le (la) réceptionniste sera responsable des contacts préliminaires avec les clients et les bénévoles. Les tâches incluront de répondre au téléphone, d'orienter les clients et les bénévoles vers la division appropriée, répondre aux questions générales concernant les Jeux, faire de la transcription et faire la mise à jour des listes téléphoniques des Jeux.

Critères :

Le (la) candidat(e) doit détenir un diplôme universitaire, un diplôme collégiale dans le domaine de l'administration ou une expérience équivalente. Doit posséder les habiletés nécessaires pour répondre au téléphone et avoir de l'expérience comme réceptionniste dans un environnement de travail où tout se déroule très rapidement. **La connaissance de l'anglais et du français est obligatoire.**

Les candidat(e)s doivent être enthousiastes et créateurs(trices), capables de travailler en équipe et doivent posséder des habiletés en planification et en communication orale et écrite. Ils ou elles doivent être capables de travailler avec des échéances et aimer travailler individuellement et par équipe. Ils ou elles doivent également pouvoir travailler avec un ordinateur, maîtriser l'environnement WordPerfect et les bases de données. L'expérience de travail dans un environnement de bénévolat est souhaitable.

Ce sont des postes temporaires jusqu'au 15 septembre 1997.

Postuler par écrit au plus tard le 25 octobre 1996, 16 h 30 à :
Debbie McDonald, coordonnatrice des ressources humaines
Société des Jeux du Canada 1997 de Brandon inc.
630, avenue Rosser
Brandon (Manitoba) R7A 0K7
Téléc. : (204) 727-1997 Tél. : (204) 729-1997
Courrier élec. : cgames97@cgames97.ca

(Nous travaillons dans un environnement sans fumée.)

Nous souscrivons au principe de l'égalité en matière d'emploi. Nous remercions tous les candidats et candidates et nous contacterons seulement ceux ou celles qui ont été considérés pour une entrevue.

Erratum

Un article paru dans le précédent numéro de La Liberté sur le centre d'appels de Saint-Jean-Baptiste mentionnait qu'on est à la recherche d'un gérant. La date limite pour les demandes d'emploi est fixée à la fin d'octobre et non à la fin de septembre comme mentionné dans le texte. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Philippe Sabourin au 758-3512. Nos excuses.

La garderie du petit cheval blanc *est un organisme à but non lucratif qui vise à offrir un service supérieur de garde d'enfants, tout en respectant et en promouvant la culture franco-yukonnaise. Venez vivre une expérience merveilleuse au Yukon.*

Postes disponibles (2) : éducateurs/trices

Ces personnes motivées s'occuperont du développement, de l'éducation et du divertissement des enfants âgés de 3 à 5 ans. Nous exigeons une formation en petite enfance ou connexe, premiers soins et RCR, flexibilité et un bon sens de l'organisation. Contrat d'un an pour débuter. La salaire dépendra de l'expérience et de la formation.

Contactez Stéphane LaFrance, directeur administratif, au **(403) 633-6566**
ou écrivez-nous à :
La garderie du petit cheval blanc
C.P. 2703
Whitehorse (YK) Y1A 2C6.

L'Hôpital général Saint-Boniface
est à la recherche d'un(e)

préposé(e) occasionnel(le) aux communications

Le candidat ou la candidate doit accomplir, sur une base rotative, diverses fonctions liées au fonctionnement du standard téléphonique, au bureau des renseignements et au système de recherche de personnes. Ces fonctions comprennent notamment : répondre à tous les appels et les acheminer à la personne ou au service approprié, utiliser les systèmes de diffusion publique interne et de recherche externe de personnes pour communiquer avec les médecins et les autres membres du personnel, et diffuser des messages d'urgence.

Exigences

- Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent.
- Six (6) mois d'expérience à titre de réceptionniste.
- Connaissance générale de la dactylographie.
- **Lecture, compréhension et expression orale et écrite en anglais et en français.**
- Doit être flexible à travailler aux différents postes (jour, soirée, nuit).

Soumettre une demande d'emploi et un curriculum vitae ***avant le 28 octobre*** à :

Madame Sonia Nimchuk
Ressources humaines
Hôpital général Saint-Boniface
409, avenue Taché
Saint-Boniface (MB) R2H 2A6

Société de développement communautaire de Montcalm
C. P. 324 Saint-Jean-Baptiste (Manitoba) R0G 2B0

La Société coordonne des efforts visant à mettre sur pied un CENTRE D'APPEL dans la municipalité de Montcalm, plus précisément dans le village de Saint-Jean-Baptiste. Idéalement, les responsables du projet aimeraient recruter deux personnes dynamiques et hautement motivées pour le nouveau centre.

Directeur(trice) des opérations

Relevant du conseil d'administration, les titulaires doivent s'occuper de tous les aspects de l'exploitation du centre d'appel, notamment des relations avec les employés, de l'embauche, du recrutement et de la formation du personnel, du contrôle de la qualité, de l'élaboration et de la surveillance des projets entrepris pour le compte des clients, de l'analyse et de l'assurance de la productivité, et du maintien d'un centre d'appel efficace et productif où règne l'harmonie. Des compétences en marketing, en publicité et en promotion pourraient être nécessaires à la suite de la mise sur pied du centre.

Qualités nécessaires :

- Expérience des ressources humaines, de la gestion et de la surveillance, ou formation pertinente.
- Beaucoup d'entregent et excellente capacité de communiquer et de résoudre des problèmes.
- La connaissance du télémarketing et du fonctionnement d'un centre d'appel ou la capacité d'en apprendre sur le sujet serait un atout.

Échelle salariale : (initialement) de 30 000 à 35 000 $ en fonction de l'expérience + possibilité de détenir une partie des actions de la société + ensemble de primes et de mesures incitatives axées sur le rendement.

Le ou la candidat(e) retenu(e) doit être prêt(e) à investir 10 000 $ afin de pouvoir détenir une partie des actions de la nouvelle société de télémarketing.

La communauté a élaboré un plan d'affaires et a recueilli une partie importante du capital nécessaire. De l'aide et des conseils supplémentaires sont disponibles.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessus avant la fin d'octobre 1996. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Philippe Sabourin, coordonnateur, au (204) 758-3512 (téléphone ou télécopieur).

Les syndicats se mobilisent contre les lois 26 et 72

Réactions d'un syndicaliste et d'un avocat

Les avez-vous vues, ces affiches qui poussent un peu partout sur les parterres en appui aux écoles publiques? Elles font partie d'une campagne de publicité du syndicat des enseignants de la province, MTS, qui s'oppose au projet de loi 72 du gouvernement conservateur. Ce projet de loi veut modifier le processus de négociation des conventions collectives des enseignants.

«On encourage nos membres à écrire des lettres aux députés et on présente un mémoire au comité parlementaire qui étudie le projet de loi, explique le président de l'Association des éducateurs franco-manitobains, Paul LaRivière, qui précise que des affiches seront installées sur tous les boulevards importants de Winnipeg.

Mais les enseignants ne sont pas les seuls employés syndiqués à s'inquiéter des intentions du gouvernement conservateur. Le projet de loi 26 en inquiète aussi plusieurs.

Présenté par le gouvernement comme une façon de démocratiser les règles du jeu en milieu syndical, par exemple en donnant aux employés la possibilité de confirmer par un deuxième vote secret une demande d'accréditation à un syndicat, le projet de loi est dénoncé par les syndicats.

«Même si 100 % des employés signaient en faveur d'une accréditation syndicale, un autre vote secret serait tenu par après», lance Bernard Christophe, pour qui le gouvernement conservateur ne cherche qu'à mettre des bâtons dans les roues des syndicats.

Président de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Bernard Christophe n'a jamais vu un projet de loi «aussi anti-syndical en 34 ans de carrière». Avec ce projet, explique-t-il, les syndicats devront déposer devant le tribunal du travail un rapport financier annuel et la liste de leurs employés dont la rémunération dépasse le cap de 50 000 $ annuels. Le ministre aura le droit d'ordonner un vote secret après le déclenchement d'une grève «et l'employeur aussi!».

Avec ces mesures, dit-il, le gouvernement vise à affaiblir les syndicats, surtout en période de négociation. On veut aussi contrôler les sommes dépensées par les syndicats en campagne électorale: «On ne pourra plus appuyer un parti politique sans le demander à nos membres et ceux qui ne sont pas d'accord pourront dire: versez ma contribution à une œuvre de charité.»

Avocat spécialisé en droit du travail comptant des clients autant du côté syndical que patronal, Paul McKenna avoue ne pas comprendre les raisons qui poussent le gouvernement manitobain à présenter un projet aussi radical. «Aucun employeur ne m'a jamais dit qu'un syndicat devrait ouvrir ses livres et donner ce genre de renseignements au public», dit-il.

«Souvent, dans mon domaine, on demande des changements aux lois ou aux règlementations parce qu'on se rend compte qu'à l'usage, elles n'atteignent pas leur but. Mais dans ce cas-là, cette loi est tombée du ciel!»

Paul McKenna ignore si les dispositions de la loi permettront de démocratiser le monde syndical, mais il croit qu'elles rendront plus difficiles le processus d'accréditation. Les employés qui voudront se syndiquer subiront les pressions de leur employeur, qui aura le loisir de les faire changer d'idée, parfois en faisant de fausses promesses, croit-il. «Pour que le processus soit réellement démocratique, il faudrait permettre au syndicat d'entrer sur les lieux de travail et de faire une vraie joute électorale.»

Paul McKenna comprend d'autant moins les buts du gouvernement que de nos jours, selon lui, les syndicats sont plus sophistiqués dans leurs pensées, plus pragmatiques dans leurs visées, plus réalistes face à la situation économique. «Un grand nombre de négociations se règlent sans problème, avec des employés prêts à faire des compromis pour conserver leur emploi», dit-il. Et si cette année a été une des pires au chapitre des journées de travail perdues pour cause de conflit de travail, ce n'est pas à cause du secteur privé: «Ce sont les grèves dans le secteur public qui ont fait monter les chiffres!»



photo: Sylviane Lanthier

Bernard Christophe: la revanche des conservateurs.

Le gouvernement veut-il se venger des syndicats qui, aux dernières élections, ont massivement appuyé le Nouveau parti-démocratique? C'est en tout cas ce que prétend Bernard Christophe. Les syndicats, dit-il, vont protester pour la forme, tout en sachant bien que les conservateurs ne plieront pas. Les syndicats vont donc attendre patiemment que le NPD reprenne le pouvoir pour obtenir que la loi 26 soit mise au rancart.

Sylviane LANTHIER

Maison Gabrielle-Roy

7 000 $ pour Gabrielle

Plus de 250 personnes se sont déplacées le 10 octobre pour souligner leur attachement à la maison qui a vu naître une des plus grandes auteures canadiennes, Gabrielle Roy.

La soirée spectacle Sauvons la maison Gabrielle-Roy a permis aux organisateurs de récolter près de 7 000 $ en vue de l'hypothèque de la maison, dépassant de 2 000 $ les prévisions, indique trésorier de la Corporation Maison Gabrielle-Roy, David Dandeneau.

«L'événement a été un succès, souligne-t-il. Nous avons dépassé notre objectif et plusieurs personnes, surtout des enseignants qui ont connu Gabrielle Roy, nous ont fait des dons pour l'achat de la maison de la rue Deschambault.» La Corporation estime en outre avoir reçu environ 4 000 $ en dons divers, cette somme portant à 11 000 $ les fonds récoltés à ce jour.

Par ailleurs, la soirée a également vu le lancement de cinq timbres à l'effigie de cinq auteurs canadiens dont Gabrielle Roy et sa compatriote manitobaine Margaret Laurence. Les autres auteurs à l'honneur sont Thomas Haliburton, Félix-Antoine Savard et Donald Creighton.

A. C.



photo: Hubert Pantel

Plus de 250 personnes ont assisté à la soirée spectacle Sauvons la maison Gabrielle-Roy.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***Paul Lachance*** sera en spectacle au Foyer le 18 octobre à 21 h 15. Au programme les 24 et 25 octobre: ***Pauline Durand.*** Au Mârdi Jazz: ne manquez pas ***Brian Klowak*** le 22 octobre à 21 h 30. Entrée gratuite. Rens.: 233-8972.

❖ Venez danser au son de la musique des ***Louis Boys*** lors de la soirée d'Halloween du Canot (768, avenue Taché) le 26 octobre à 20 h. Prix: 10 $. Billets en vente au Canot et au bureau de la Commission de la fonction publique au 203-344, rue Edmonton 983-2486.

❖ La bibliothèque publique de Winnipeg et l'Université de Winnipeg vous convient le 24 octobre à un mini concert intitulé: ***Traditional Music and Song from Europe and Canada.*** Dans l'auditorium du 2e étage de la bibliothèque du Centenaire entre 12 h 15 et 12 h 45. Rens.: 786-9327.

❖ L'***Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente les œuvres de Wagner et de Strauss avec la mezzo soprano Bernadette Greevy à la salle du Centenaire (555, rue Main) le 19 octobre à 20 h. Prix: 34 $, 30 $, 26 $ et 17 $ (plus taxes). Billets disponibles en composant le 949-3999. Rens.: 949-3998.

❖ Ivory Echoes présente le second de trois concerts de la série 1996-1997 de musique de chambre. Au programme de ***Sharing the Muse:*** *Tartini's Dream et A flower on the tomb of Mendelssohn*. Le 25 octobre à 20 h dans la salle Eva Clare au 65, chemin Dafoe. Billets: 10 $ adultes, 7 $ étudiants. Rens.: 474-9310 ou 477-4214.

❖ L'Université de Winnipeg présente le violoniste Hector Olivera et la pianiste Jacqueline Ryz le 21 octobre dans le cadre de la série *Music at Noon.* Également au programme le 25 octobre: ***The Proud Bassoon*** avec William Waterhouse. Entre 12 h 30 et 13 h 20 dans la salle Eckhardt-Gramatté sur le campus de l'Université de Winnipeg. Rens.: 786-9327.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Anne Frank Remembered*** de Jon Blair à 19 h du 19 au 24 octobre. Aussi, ne manquez pas: ***Green Peril*** de Lorne Bailey à 21 h 30 le 19 octobre. Prix: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. Rens.: 942-2776.

DANSE

❖ Le Ballet royal de Winnipeg lance sa saison 1996-1997 avec ***Paquita and Other Short Works*** à l'affiche du 23 au 27 octobre. Les représentations ont lieu à la salle du Centenaire (555, rue Main) à 20 h à l'exception des matinées qui débutent à 14 h. Les prix varient de 6,50 $ à 40,50 $. Billets en vente au comptoir de vente du BRW au 956-2792 ou 1-800-667-4792.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher), ne manquez pas: ***Étienne Gaboury, l'art et l'architecture.*** Découvrez le côté artiste et philosophe de cet architecte de renommée internationale. Jusqu'au 24 novembre. Rens.: 233-8972.

❖ La Galerie de l'Alliance française du Manitoba (934, avenue Corydon) présente l'exposition ***Plaisirs de l'œil, art Inuit et objets sans vergogne.*** Du lundi au jeudi entre 9 h et 17 h. Jusqu'au 2 novembre. Rens.: 477-1515.

❖ La galerie Medea (132, rue Osborne) présente l'exposition ***Canada from Coast to Coast*** de Kenneth Gordon. Vernissage le 20 octobre à 13 h. En montre jusqu'au 2 novembre. Rens.: 453-1115.

❖ The Floating Gallery (218-100, rue Arthur) présente une exposition sur l'Holocauste ***Tatana Kellner Re-Visiting History.*** Jusqu'au 2 novembre. Rencontrez l'artiste lors du vernissage le 19 octobre à 20 h. Rens.: 942-8183.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière lance sa saison 1996-1997 avec ***La Femme d'Urie*** de Rhéal Cenerini du 18 au 26 octobre à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix d'un billet simple: 20,87 $ (taxes incluses). Rens.: 233-8053.

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Picasso at the Lapin Agile*** de Steve Martin. Jusqu'au 26 octobre. Billets disponibles en composant le 942-6537. Rens.: 956-1340.

ENFANTS

❖ À l'occasion de la Semaine nationale des sciences et technologies, le ***Musée de l'homme et de la nature*** (190, avenue Rupert) organise une journée d'activités scientifiques pour les jeunes. Ne manquez pas ScienceScope le 20 octobre entre midi et 17 h. Rens.: 956-2830.

❖ L'idole des enfants, Al Simmons, se joint à l'Orchestre symphonique de Winnipeg dans ***Stalking the Wild Al Simmons***, un spectacle qui fera rire, chanter et danser les tout-petits. Le 20 octobre à 14 h à la salle du Centenaire (555, rue Main). Prix: 14 $, 12 $ et 9 $ (plus taxes). Billets disponibles en composant le 949-3999. Rens.: 949-3998.

CONFÉRENCE

❖ La bibliothèque publique de Winnipeg et l'Université de Winnipeg vous convient le 23 octobre à un dîner conférence intitulé ***Looking Ahead to the Past: Old Nations for Teaching in the 21st Century.*** Dans l'auditorium du 2e étage de la bibliothèque du Centenaire entre 12 h 15 et 12 h 45. Rens.: 786-9327.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Exposition de livres

La demande ne cesse d'augmenter

Les 26 et 27 octobre, la librarie Iris de Montréal présentera son exposition annuelle de livres se spécialisant sur la religion, la psychologie et la croissance personnelle. L'événement aura lieu à la cathédrale de Saint-Boniface.

Considérant la grande popularité de cette vente dans le passé, le directeur commercial de la librairie Iris, Raymond Dufresne présentera près de 1 000 documents. «La demande augmente de plus en plus chez les libraires francophones du Manitoba et l'exposition donne la chance aux bouquinistes de trouver ce qu'ils cherchent.»

Depuis quelques mois, l'entreprise Iris fait aussi la vente de cassettes religieuses. Pour plus de renseignements: Raymond Dufresne (514) 253-0403.

M.-É.-B.

ÎLE-DES-CHÊNES

Hadley Castille en spectacle

Le Comité de l'aréna dIle-des-Chênes organise pour le samedi 1er novembre un spectacle mettant en vedette le chanteur cajun bien connu Hadley Castille. Débutant à 20 h, la soirée comprend un encan chinois et un goûter cajun.

Membre du comité organisateur, Roger Perron explique que les profits générés par la soirée serviront à rembourser la nouvelle zamboni, achetée en décembre dernier au coût de 57 000 $. Les organisateurs prévoient ainsi amasser de 3 à 4 000 $.

Les billets, au coût de 15 $, sont disponibles entre autres auprès de Roger Perron au 388-6160 ou auprès du président du Comité de l'aréna, Bertrand Berard, au 878-2638.

Tirage

Courez la chance de gagner une des deux paires de billets pour *La Femme d'Urie*, présentée au Cercle Molière du 18 au 26 octobre. **Téléphonez à *La Liberté* le vendredi 18 ou le lundi 21 octobre entre 13 h et 14 h** et répondez à la question suivante: Qui sont les deux comédiens que l'on voit sur la photo de la première page du journal? Le gagnant sera contacté le jour même.

ERRATUM

Il a été porté à notre attention qu'en page 12 de notre dernière édition, le bas de vignette concernant les récipiendaires de l'Ordre du mérite coopératif, aurait dû comprendre le nom de Paul Maguet et non celui de Paul Moquet. Mille excuses.

CULTUREL

Yvan Lamoureux au CUSB

Entre Monet et Picasso

«Vous connaissez le dicton californien qui dit que tous les serveurs de restaurant sont des acteurs qui n'ont pas encore percé?, lance Yvan Lamoureux. C'est que devenir artiste, ce n'est pas comme postuler pour un poste de secrétaire. Ça ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut commencer par arrêter de voir son art comme un passe-temps et dire au monde qu'on est artiste, même si les gens rient de notre gueule.»

Peintre et sculpteur, Yvan Lamoureux s'expose pour la première fois à la critique du grand public. Une dizaine de ses œuvres sont en montre au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) jusqu'au 20 octobre. «Je m'attends à la critique. Quand une personne me fait un commentaire négatif, ça veut dire que je n'ai pas encore atteint mon but: communiquer un sentiment, une idée. Mais d'un autre côté, quand une personne me dit que mon œuvre est belle, ce n'est pas assez. Je veux savoir pourquoi cette œuvre l'a touchée.»



photo: Anie Cloutier

«Devenir artiste, ce n'est pas comme postuler pour une job de secrétaire. Ça ne se fait pas du jour au lendemain», indique Yvan Lamoureux.

Si, pour un artiste, présenter ses œuvres c'est un peu comme se montrer en costume d'Adam devant une foule critique, «exposer au CUSB, c'est comme me montrer tout nu devant mes parents. C'est chez moi ici, les gens me connaissent.» Adolescent, Yvan Lamoureux était plus connu pour ses habilités physiques que pour ses talents d'artiste. «J'ai fait beaucoup de sports au secondaire. Mais ça, c'était seulement pour me faire accepter. J'ai toujours aimé le dessin, mais pour être un véritable artiste, il me faut un public qui me reconnaisse comme artiste. Sinon, je ne suis qu'un gars qui sait dessiner», indique le jeune homme de 23 ans.

Détenteur d'un diplôme en administration des affaires du CUSB, Yvan Lamoureux est présentement inscrit en deuxième année à l'école des beaux-arts de l'Université du Manitoba. «Est-ce qu'on a besoin d'aller à l'école pour être un artiste? Non. Les études te demandent beaucoup de temps et tu as moins l'occasion de faire ce que tu aimes. Mais l'école t'expose aussi à certaines choses, certains courants d'idées. Elle te permet de te faire des contacts avec d'autres artistes et avec des propriétaires de galeries», indique l'artiste originaire de Saint-Boniface.

«Je n'habite plus chez mes parents et ça coûte cher les pinceaux, les tubes d'huile et le papier. Alors, je me suis trouvé un travail qui s'agence assez bien avec ma carrière d'artiste.» Cuisinier à bord d'un train de Via Rail qui fait la navette entre Vancouver et Winnipeg, Yvan Lamoureux joint l'utile à l'agréable. «Je travaille intensément pendant cinq jours, mais après j'ai cinq jours de congé. Et puis, ça me permet de faire la tournée des galeries d'art de Vancouver et de Toronto à l'occasion.»

Percer au Manitoba n'est pas chose facile, fait remarquer Yvan Lamoureux. «Au Manitoba, les gens sont très conservateurs. Il faut qu'ils se fassent dire par quelqu'un d'autre que quelque chose est de l'art avant de l'accepter.» C'est pour cela, continue-t-il, que pour se faire connaître un jeune artiste doit souvent s'exiler. «Si tu veux te faire découvrir, va à Vancouver. Une fois que t'es découvert, va à Toronto! Moi, c'est à Montréal que j'aimerais aller pour retrouver mon héritage culturel.»

La nouvelle génération d'artistes, indique Yvan Lamoureux, doit faire preuve de plus de polyvalence que les générations précédentes. Un artiste montant ne se limite plus à un seul médium, ni à un seul sujet. «Nous sommes dans l'âge de l'information où tout se déplace et bouge très vite, fait-il remarquer. Les artistes ne font que refléter la société moderne.»

Sa première exposition comprend d'ailleurs un dessin dans un style heavy metal, une série sur le thème de l'informatique, un autoportrait et quelques sculptures. «Mon style se rapproche de celui d'Ivan Eire, Claude Monet ou de Pablo Picasso, mais je me considère encore plus comme un sculpteur que comme un peintre.»

Autre caractéristique qui démarque les jeunes artistes de leurs prédécesseurs: le mercantilisme et la souplesse. «Il nous arrive souvent de nous faire approcher par des grandes compagnies qui nous disent: "Voici le décor de notre salle de réunion. Avez-vous quelque chose pour mettre dedans?"», déplore-t-il.

Anie CLOUTIER

2e édition du Coup de cœur francophone

Louise Forestier à Saint-Boniface

Louise Forestier et Madeline Chammartin sur une même scène le 8 novembre, suivies le lendemain par Michelle Campagne et Micheline Girardin, c'est ce que propose la deuxième édition du Coup de cœur au Manitoba.

Conçu à Montréal, Coup de cœur met en vedette sur une même scène des artistes d'envergure nationale et locale, histoire de proposer aux spectateurs de faire des découvertes intéressantes. Pour la deuxième année consécutive, Coup de cœur sort de Montréal pour effectuer une tournée de neuf villes canadiennes.

À Saint-Boniface, les deux spectacles sont présentés en collaboration avec le Festival du Voyageur et le Centre culturel franco-manitobain, et sont également commandités par la radio communautaire CKXL.

Les deux spectacles auront lieu au Foyer du Centre culturel. Les billets, au coût de 8 $, seront disponibles à la porte.

S. L.

Recyclez ce journal!

Télé-horaire de la semaine du 21 au 27 octobre 1996



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 16 h

- 5h55 Ouverture et horaire
- 6h00 La petit sirène
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Petite étoile
- 9h30 La maison de Ouimzie
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en direct
- 11h30 Que le meilleur gagne
- 12h00 Le midi
- 12h30 Marilyn
- 13h00 Les yeux du cœur
- 14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 15h00 Corky
- 15h59 0340
- 16h00 La bande à Frankie Woof (vendredi)

Lundi

- 16h27 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La petite vie
- 19h00 4 et demi...
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h55 Découverte
- 0h45 Fin des émissions

Mardi

- 16h27 Les maîtres des sortilèges
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Bangkok Hilton
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h50 Cinéma: **Père.** *Austr. 1990. Drame psychologique. À Melbourne, Anne vit heureuse avec son mari, ses enfants et son père, venu en Australie à la fin de la guerre, jusqu'au jour où une Européenne accuse celui-ci d'être un criminel nazi.*
- 2h10 Fin des émissions

Mercredi

- 16h27 Les mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Orgueil et préjugés
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h31 Virginie
- 23h00 La météo
- 23h02 Fa si la chanter
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h50 Vues d'ici
- 2h05 Fin des émissions

Jeudi

- 16h27 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Marguerite Volant
- 20h00 L'Écuyer
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Virginie
- 23h30 La météo
- 23h32 Fa si la chanter
- 0h01 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h50 Cinéma: **Les hommes de ma vie.** *É.-U. 1990. Drame psychologique. À la suite de la mort accidentelle de son mari, une femme doit faire face à une série de difficultés.*
- 2h10 Fin des émissions

Vendredi

- 16h27 Mission top secret
- 17h00 M'aimes-tu?
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- ➤ 19h00 Les grands films: **L'affaire pélican.** *É.-U. 1993. Drame politique. Une étudiante en droit rédige une thèse sur l'assassinat de deux juges de la Cour suprême. Peu de temps après le dépôt de son mémoire, elle devient elle-même la cible de tueurs professionnels.*
- 21h00 Le téléjournal
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h31 La météo
- 23h32 Fa si la chanter
- 0h01 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h20 Cinéma: **Les fantaisies du cœur.** *É.-U. 1992. Comédie dramatique. Une jeune infirmière engage un prostitué pour qu'il séduise son ancienne compagne puis la laisse tomber.*
- 2h20 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Petit ours
- 7h30 La bande à Ovide
- 7h50 L'histoire sans fin
- 8h15 Quasimodo
- 8h40 Aladdin
- 9h05 Timon & Pumbaa
- 9h30 Bouledogue bazar
- 10h05 Marsupilami
- 10h15 Animaniacs
- 10h40 Tiny Toons
- 11h00 La bande à Picsou
- 11h30 Fais-moi peur!
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Ma maison
- ➤ 13h00 Cinéma: **Johnny et les morts.** *G.-B. 1995. Johnny est la seule personne du village qui peut voir les morts. Lorsque la municipalité décide de détruire le cimetière pour construire un complexe immobilier, ses amis les morts lui demandent d'intervenir.*
- 15h00 L'accent francophone
- 16h00 Perfecto
- 16h30 Univers inc.
- 17h00 Le téléjournal
- 17h30 Raison passion
- 17h59 Jeux d'enfants
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 La météo
- 21h22 Les nouvelles du sport
- 21h45 Branché
- 22h15 Simplement la vie
- ➤ 22h44 Télé-sélection: **Trompée.** *É.-U. 1991. Drame. Après la mort accidentelle de son mari, Adrienne Saunders apprend qu'il vivait sous une fausse identité. Plus elle fouille le passé de cet homme, plus elle fait de stupéfiantes découvertes.*
- 1h00 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Histoires de peluches
- 7h10 Les histoires du père Castor
- 7h30 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h55 La bande à Dingo
- 8h20 Le fantôme de Canterville
- 8h45 Iznogoud
- 9h00 Bouledogue bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Juste pour rire
- 20h00 Les beaux dimanches: **André-Philippe Gagnon.** *Un documentaire de l'Office national des farces (2e partie).*
- 21h00 Les beaux dimanches: **Dossier: Vancouver.**
- 23h00 Le téléjournal / Le point
- 0h00 La météo
- 0h02 Les nouvelles du sport
- ➤ 0h20 Ciné-club: **Collection Rohmer - Perceval le Gallois.** *Fr. 1978. Drame historique. Perceval, fils et frère de chevaliers tués au combat, décide à son tour de partir à l'aventure.*
- 1h40 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 35 à 15 h

- 4h30 Télé-achats
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Un jour à la fois
- 12h30 Bibi et Geneviève
- 13h00 Les feux de l'amour
- 14h00 Top modèles
- 14h30 Aimer
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Lobby
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info National média
- 0h52 Fermeture

Mardi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info National média
- 0h52 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Beverly Hills 90210
- 19h30 Chambres en ville
- 20h00 Le retour
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Info National média
- 0h55 Vision mondiale
- 1h55 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Bungalow blues
- 18h30 Soif de vivre
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Reporter
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info National média
- 0h52 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Les amuse-gueules
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma: **L'agent fait la farce.** *Am. 1988. Comédie. Démis de ses fonctions, un policier maladroit mais têtu lutte seul pour empêcher l'assassinat de la reine Elisabeth de passage aux États-Unis.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h02 Infopublicité Chrysler
- 23h32 Info National média
- 1h26 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 8h30 Sailor Moon
- 9h00 Bugs Bunny
- 9h30 Les ailes de la mode
- 10h00 Télé-achats
- ➤ 10h30 Ciné week-end: **King Kong.** *Am. 1976. Drame fantastique. Des explorateurs s'emparent d'un gorille géant et l'emmènent à New York où il crée des ravages.*
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **La passion criminelle.** *Can. 1990. Drame policier. Un architecte tente de prouver son innocence après avoir été accusé de meurtre par une jeune femme qu'il aurait rencontrée dans un bar.*
- 15h00 Le championnat des quilles
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Les ailes de la mode
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Blue Chips.** *Am. 1994. Drame sportif. L'entraîneur d'une équipe de basketball collégial recrute illégalement quatre joueurs d'élite en dehors du circuit universitaire.*
- ➤ 19h00 Ciné-extra: **L'armée des ténèbres.** *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Catapulté au Moyen-Âge par une tornade temporelle, un homme du XXe siècle doit affronter les forces du Mal pour regagner son époque.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h27 Ciné-lune: **Les frères Blues.** *Am. 1990. Comédie. Deux frères entreprennent de venir en aide à l'orphelinat où ils ont été élevés en donnant un concert.*
- 1h27 Info National Média
- 3h21 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 8h30 Vision mondiale
- 9h30 Complètement marteau
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Finances
- 11h30 Vidéo rock détente
- 12h00 Infopublicités
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Mystic Pizza.** *Am. 1988. Comédie dramatique. Les tribulations sentimentales de deux sœurs au tempérament différent qui travaillent dans une pizzéria d'une petite ville.*
- ➤ 15h00 Ciné-famille: **Teenage Mutant Ninja Turtles 2: la solution secrète.** *Am. 1991. Comédie fantaisiste. Quatre tortues géantes douées pour les arts martiaux affrontent un criminel qui se sert d'un liquide radioactif pour créer des monstres.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Fort Boyard
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Ciné-dimanche: **La firme.** *Am. 1993. Drame policier. Nouvellement employé dans un prestigieux bureau d'avocats, un jeune homme découvre que ses patrons font affaire avec la mafia.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 TVA sports
- 22h51 Complètement marteau
- 23h20 Finances
- 23h49 Infopublicité Hyundai
- 0h03 Info National média
- 1h58 Fermeture

À l'antenne de Radio-Canada:
une télésérie inspirée de notre histoire,
Marguerite Volant, *diffusée*
le jeudi à 19 h jusqu'au 5 décembre 1996.
Fiction scénarisée par Jacques Jacob et Monique H. Messier et mettant en vedette Catherine Sénart dans le rôle-titre.

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Paris lumières
- 7h55 La météo des 5 continents
- 8h00 Espace francophone (lundi) / Rêves en Afrique (mardi) / Outremers (mercredi) / Partenaires (jeudi) / À bon entendeur (vendredi)
- 8h30 Des chiffres et des lettres
- 8h55 TV5 minutes
- 9h00 Faut pas rêver (lundi) / Horizons francophones (mardi) / À cœur, à corps, à cri (merc.) / Viva (jeudi) / Connaissance de la ... (ven.)
- 9h30 En toute liberté (mardi)
- 9h45 Sidamag (jeudi)
- 10h00 La tournée du grand duc (lundi) / Au nom de la loi (mardi) / Temps présent (mercredi) / Bons baisers d'Amérique (jeudi) / La beauté, fatale et féroce (ven.)
- 11h00 Bibi et ses amis (sauf vendredi)
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (lundi) / N'oubliez pas votre... (mardi) / Faxculture (mercredi) / Musique et compagnie (jeudi) / *À communiquer* (vendredi)
- 12h45 Sidamag (mercredi)
- 13h00 Partenaires (mercredi) / Plaisir de lire (jeudi)
- 13h10 7 sur 7 (lundi)
- 13h15 7 jours en Afrique (vendredi)
- 13h30 Panorama (mercredi) / Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 La chance aux chansons
- 15h00 Viva (lundi) / Sous la couverture (mardi) / Comment ça va? (mercredi) / Ex-libris (jeudi) / Faites vos gammes (vendredi)

Lundi

- 15h45 7 jours en Afrique
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Le pain noir
- 20h00 Au nom de la loi
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 L'avare
- 2h15 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Ça se discute
- 20h00 Temps présent
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Le pain noir
- 1h45 Courant d'art
- 2h15 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Bons baisers d'Amérique
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Espace francophone
- 2h15 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Taratata
- 19h45 Génération sensations
- 20h00 La beauté, fatale et féroce
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le cercle de minuit
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Envoyé spécial
- 1h45 Magellan
- 2h15 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Univers inc.
- 21h00 Paris lumières
- 21h25 La météo des 5 continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Les francofolies de Montréal
- 23h00 Évasion
- 23h30 Génération sensations
- 23h45 Le soir 3
- 0h15 Taratata
- 1h30 Bon week-end
- 2h00 RFI

Samedi

- 6h25 TV5 minutes
- 6h30 Découverte
- 7h00 Magazine olympique
- 7h30 Y'a pas match
- 8h00 Reflets
- 8h55 TV5 minutes
- 9h00 Sport Africa
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Découverte
- 12h30 Téléscope
- 13h30 Les Francofolies de Montréal
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Le jardin des bêtes
- 15h00 *A communiquer*
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Les carnets du bourlingueur
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 *À communiquer*
- 19h30 Model '96
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Bon week-end
- 22h30 Embarquement porte n° 1
- 23h00 Ça cartonne
- 23h45 Le soir 3
- 0h00 Y'a pas match
- 0h30 Reflets
- 1h30 Sport Africa
- 2h30 RFI

Dimanche

- 6h25 TV5 minutes
- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Montagne
- 7h30 Outremers
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 TV5 minutes
- 9h00 *À communiquer*
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Grands solistes
- 10h30 Mouvements
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Le malade imaginaire
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 30 millions d'amis
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 La tournée du grand duc
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 À cœur à corps, à cri
- 23h00 Faxculture
- 23h45 Le soir 3
- 0h00 Model '96
- 2h00 Autant savoir
- 2h25 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lun. et mar.) / Au travail ! (merc. à vend.)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lun. et mar.) / Le point (merc. à vend.)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition

Lundi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Box office
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Rédacteurs en chef
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Nations
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Trajectoires
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Montréal spécial
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 D'ici
- 5h30 Euronews
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 Jardins d'aujourd'hui
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Courants du Pacifique
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Simplement la vie!
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Moscou
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Dossiers SRC
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Grands reportages
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Box office
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Simplement la vie
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bulletin de santé
- 6h30 Nations
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Rédacteurs en chef
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Montréal en spectacle
- 10h30 Branché
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Enjeux
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Courants du Pacifique
- 14h30 Nations
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteurs en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 D'ici
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Simplement la vie
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Dossiers SRC
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

SPORT



Jacques André Vrignon

Félicitations

Jacques d'avoir complété avec succès une maîtrise en architecture et d'avoir obtenu le prix d'excellence "1996 Abraham Rogatnik" pour créativité et poésie en design.

Maman et toute la famille Vrignon

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 23704823 ou le 1-800-523-3355.

La Ligue internationale à Winnipeg

Vincent Riendeau impressionne

Le Moose du Manitoba a démontré à ses partisans qu'il voulait leur offrir un bon spectacle et un jeu excitant. Les 19 425 spectateurs qui ont assisté aux deux premières parties à domicile les 11 et 12 octobre, ont découvert une équipe ayant beaucoup de caractère. Ils ont, de plus, assisté à la performance d'un gardien de but, Vincent Riendeau, en possession de tout ses moyens.

Le Moose a subi une défaite crève-cœur de 1-0 face au Thunder de Las Vegas lors de la partie d'ouverture le 11 octobre. Le lendemain, inspiré par leur gardien de but, les joueurs ont remporté leur premier match à domicile par un pointage de 3-1 contre les Wolves de Chigago. Le héros du Moose, Vincent Riendeau a bloqué 62 des 64 lancers dirigés contre lui. Au terme des deux rencontres, il s'est dit satisfait de la tournure des événements.



photo: Marc-Éric Bouchard

Vincent Riendeau.

«Nous voulions offrir une belle performance, pour que les gens reviennent nous voir, dit-il. La victoire de samedi est importante pour notre moral et pour que les partisans apprécient le calibre de jeu de la Ligue internationale de hockey.»

Le gardien de but, âgé 30 ans, croit qu'il est en mesure de maintenir l'une des meilleures moyenne de la ligue. «Je veux être efficace le plus possible et suivre de près Stéphane Beauregard.» L'actuel gardien de but des Rafales de Québec, Stéphane Beauregard a reçu la saison dernière le trophée James Gatschene remis au joueur le plus utile à son équipe. Les avantages du Moose selon lui: «nous avons une équipe avec beaucoup de joueurs expérimentés et je suis en bonne condition physique.»

Natif de Saint-Hyacinthe au Québec, Vincent Riendeau a joué plus 200 parties dans la Ligue nationale de hockey. L'année dernière, il a évolué dans la Ligue allemande de hockey pour la formation de Riessersee. Il est heureux de revenir dans une ligue nord-américaine. «L'année dernière, j'étais considéré comme un joueur importé en Allemagne et c'est difficile dans une situation comme celle-là d'envisager ma carrière à long terme. C'est pour cette raison qu'on est revenu au Canada.»

Vincent Riendeau et son épouse Marie-Josée ont trois enfants qu'ils ont adopté au Mexique. Ils mettent beaucoup l'accent sur le bien-être de leur famille. «Winnipeg est une très belle ville pour nous, avec beaucoup de parcs d'amusement pour mes deux fils, Samuel et Zachary, et nous avons trouvé une bonne école pour ma fille Sara», indique-t-il.

Pour créer un fort lien d'appartenance avec les amateurs de hockey du Manitoba et même de la Saskatchewan, l'organisation du Moose aligne 14 joueurs originaire de l'Ouest canadien. Avec l'acquisition de Randy Gilhen, un ancien des Jets et de Russ Romaniuk, originaire de Winnipeg, le directeur général et entraîneur de l'équipe, Jean Perron a voulu donner une bonne place à des joueurs locaux. Russ Romaniuk qui jouait avec les Flyers de Philadelphie l'an dernier se réjouit de revenir auprès de sa famille. «Je suis très content de revenir jouer au Manitoba, les amateurs connaissent bien leur hockey.» Jusqu'à maintenant, Russ Romaniuk n'a participé à aucune rencontre en raison d'une blessure à l'œil droit.

Considéré comme le pilier de l'offensive chez le Moose, Stéphane Morin avoue que la chimie entre les attaquants n'est pas encore à point. «Jouer six parties en huit soirs, ça nous a permis de connaître nos coéquipiers de trio et d'ici une semaine nous serons bien rodés.» Déjà avec le Moose l'an dernier alors que l'équipe était au Minnesota. Stéphane Morin avait récolté 27 buts et 51 passes pour un total de 78 points.

Après six rencontres, le Moose a une fiche de deux victoires et quatre revers. L'équipe est en troisième position de la division centrale de la Ligue internationale de hockey, un point derrière les Admirals de Milwaukee.

Au terme des deux rencontres à domicile, l'entraîneur-chef, Jean Perron est conscient qu'il faudra faire quelques changements. «Il faudra être nettement mieux organisé sur notre jeu de puissance et surtout que nos défenseurs s'aventurent moins dans le territoire adverse.» Jusqu'ici le Moose a inscrit en moyenne trois buts par match, ce qui n'est pas suffisant selon l'entraîneur. «Il faudra augmenter notre moyenne à cinq pour que les joueurs soient plus confiants en supériorité numérique», explique-t-il.

Les joueurs du Moose n'avaient pas de partie à disputer cette semaine. Ils en ont profité pour s'entraîner: leurs deux prochaines rencontres, fort attendues les mettront aux prises avec les Rafales de Québec les 18 et 20 octobre. Reste à voir quel accueil les partisans de Winnipeg vont offrir à l'ancien gardien de but des Jets, Stéphane Beauregard qui évolue avec la nouvelle formation de Québec.

Marc-Éric BOUCHARD

SAINTS-MARTYRS

Souper paroissial le 20 octobre

Le souper automnal de la paroisse des Saints-Martyrs-canadiens à Winnipeg est prévu pour le dimanche 20 octobre de 16 h à 19 h.

Prix des repas: 7,50 $ pour les adultes, 3,50 $ pour les enfants de 5 à 12 ans et gratuit pour les tout-petits.

SAINT-BONIFACE

Tout sur la carte Interac

Le Centre alpha de Saint-Boniface organise une soirée portes ouvertes le 21 octobre de 19 h 30 à 20 h 30.

Anita Boucher, de la Caisse populaire de Saint-Boniface, y donnera des renseignements sur l'utilisation «sans peur et sans panique» de la carte Interac.

Le Centre alpha est situé au 674, rue Langevin dans Saint-Boniface.

Semaine de l'éducation des femmes

Célébrez sur Internet!

Dans le cadre de la Semaine nationale de l'éducation des femmes, deux organismes proposent de sessions de navigation sur Internet, histoire de permettre aux internautes amateurs de découvrir les possibilités de l'autoroute de l'information.

L'événement aura lieu au Café Internet du boulevard Provencher à Saint-Boniface, le mardi 22 octobre de 18 h à 20 h. Action éducation femmes Manitoba et le Réseau national d'action éducation femmes invitent toute la population à y participer.

Renseignements: Sylvie Ross au 235-0640.

S. L.



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Un duel de gardiens

La prochaine équipe à nous rendre visite sera les Rafales de Québec. Depuis une semaine, c'est fou de voir à quel point la vieille rivalité entre Winnipeg et Québec (qui remonte au temps de l'Association mondiale de hockey!) est toujours présente à Winnipeg. Je n'en reviens pas!

Cette rivalité, vous en conviendrez comme moi, n'avait rien de très naturel puisque dans cette Association mondiale, il y avait une équipe à Edmonton. À mon avis, c'est plus contre cette ville que cette rivalité aurait dû se développer.

Toujours est-il que les 18 et 20 octobre, ce sera une fin de semaine mouvementée. Même le Réseau des sports (le penchant francophone de TSN - The Sports Network) télédiffusera une partie. Si vous avez manqué les matchs de la fin de semaine dernière (nous avons perdu de justesse le premier, 1-0, et gagné de façon décisive le second, 3-1) et que vous voulez voir de l'action sur la glace et dans les estrades, soyez-y cette fois!

L'équipe de Québec connaît un début de saison difficile. Au moment d'écrire ces lignes, les Rafales ont joué six parties et n'en ont gagné aucune. Leur meilleur résultat a été un match nul.

Une fin de semaine mouvementée

J'ai longtemps travaillé à Québec, tant pour les Nordiques que pour un réseau de radio privé pour lequel je couvrais la saison de cette ancienne équipe de la ligue nationale. Depuis quelques jours, j'ai soudainement plusieurs de mes amis et «espions» qui me renseignent sur les humeurs des dirigeants et des joueurs des Rafales. Je ne vous cacherai pas qu'elles disent ouvertement qu'ils ont l'intention de venir ici «en gagner deux faciles»... Je peux vous assurer tout de suite qu'elles ne seront pas si faciles que ça.

Québec a une équipe très robuste et son capitaine, Mario Roberge, est très indiscipliné. Il passe un temps fou au banc des punitions, ce qui ne devrait pas être sa place... Disons qu'il est «chatouilleux», beaucoup trop agressif et qu'en conséquence, il est facile de le faire sortir de ses gonds. C'est bon de savoir comment se débarrasser de leur capitaine...!

Il y a trois joueurs de cette équipe que je connais bien, pour avoir été leur entraîneur dans le passé: Gaétan Duchesne (du temps où je travaillais comme entraîneur des Nordiques), Alain Côté et Stéphane Beauregard (l'an dernier à San Francisco).

Le clou de ces deux soirées sera le duel de gardiens de but: Stéphane Beauregard (qui en arrache cette année) et Vincent Riendeau. Nos deux équipes sont construites de la même façon: un excellent gardien et une bonne défensive. Si les Rafales peuvent se reprendre, ils ont tout en main pour faire une bonne année.

♦♦♦

J'ai dû me résigner, la semaine dernière, à montrer la porte de sortie à un grand joueur expérimenté, un grand travaillant qui était toujours très chic avec les jeunes: Gilbert Delorme. Cette décision a été difficile mais je devais choisir entre cette ancienne vedette, un leader qui a déjà gagné la coupe Stanley et le jeune Martin Roy, âgé de 23 ans. Gilbert avait du mal à suivre, son coup de patin n'était plus du tout celui qu'on lui connaissait lors de ses bonnes années.

Des joueurs d'expérience, il m'en faut quelques-uns, mais j'ai conclu qu'à cette position (à la défense), je devais sacrifier un plus vieux (nous en avons d'autres) parce qu'un gars comme Martin Roy doit avoir sa chance dans les grandes ligues.

♦♦♦

Il est peut-être un peu tôt pour évaluer nos joueurs, mais disons que jusqu'à maintenant, je suis agréablement surpris des performances de Sean Tallaire (un ailier droit), et un peu déçu du rendement de Shawn Evans (un jeune de 21 ans qui est beaucoup trop nerveux).

Sinon, je ne surprendrai personne en soulignant que je suis très heureux des performances de Vincent Riendeau. Il nous a tenus dans le match pratiquement tous les soirs. Son expérience nous est précieuse.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:



photo: Marc-Éric Bouchard

Nos premiers gagnants

Marc Beaudet et Farley Shipley ont remporté une paire de billets offerts par *La Liberté* pour le match d'ouverture du Moose du Manitoba face au Thunder de Las Vegas vendredi soir, le 11 octobre. «J'aime le jeu robuste et la Ligue internationale de hockey offre beaucoup plus ce style de jeu que les Jets!», commente Marc Beaudet. Lui et Farley Shipley ont apprécié leur soirée à l'aréna.

M.-É.B.

Gagnez des billets des Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici le 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale des Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Quel ailier droit surprend agréablement Jean Perron?

Réponse: ____________________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ________

Le premier gagnant ira au match du 23 octobre contre les Blades de Kansas City, et le second gagnant ira au match du 27 octobre contre les Wolves de Chicago.

Le prochain tirage se fera le 23 octobre. 961018

Gagnant des billets du 18 octobre:
Albert Lepage, de Stuartburn

Gagnant des billets du 20 octobre:
Danielle Parent, de Saint-Boniface

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler La Liberté au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Le Jour du Seigneur: le dimanche 27 octobre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Thomas de Montmagny par Jacques Simard, prêtre.

Nécrologie



Victor Pantel

Le mardi 8 octobre 1996, monsieur Victor Pantel de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, est décédé paisiblement à sa résidence à l'âge de 78 ans. Il aurait célébré son 79e anniversaire le 20 octobre 1996.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Agnès (née Lesage); sept enfants: Roger et son épouse Angèle Pantel de Winnipeg, Denis et son épouse Anne Pantel de Notre-Dame-de-Lourdes, Gérald et son épouse Claudette Pantel de Winnipeg, Simone et son mari Carlos Khan de Toronto, Liliane et son mari Ken Fargey de Winnipeg, Marielle et son ami Paul Dugas de Montréal, et Rachelle et son mari Alan Woodard de Winnipeg; 12 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi quatre frères: Maurice et Henriette de Treherne, Henri et Odile de Notre-Dame, Georges et Frances de Chicago, et Auguste et Yvonne de Notre-Dame; deux sœurs Marie-Ange Pantel et Sr Georgette Pantel, toutes deux de Notre-Dame; deux belles-sœurs Jeanne Pantel de Winnipeg et Julia Pantel de l'Oregon; ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Il a été précédé de son père Jean-Baptiste en 1971, sa mère Berthe (née Deletrez) en 1979, et quatre frères: Germain en 1981, Florent en 1985, Émilien en 1995, et Charles mort en bas âge en 1929.

Les prières ont été récitées au Salon funéraire Adam's le jeudi 10 octobre à 19 h 30. Le service funéraire a eu lieu à l'église catholique de Notre-Dame le vendredi 11 octobre 1996 à 14 h, présidé par le père Rodrigue Bouchard et précédé de la veille du corps à 13 h 30. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don au Centre de santé, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (MB) R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes, 1-204-248-2201 ou 941-9951 (de Winnipeg).

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

Fédération des Aînés Franco-Manitobains Inc.

Le Théâtre des aînés
présente
en la salle Pauline-Boutal du CCFM
à Saint-Boniface
les 30 et 31 octobre
et le 1er novembre 1996

«Je veux la vivre ma vie».

Les aînés communiqueront leur entrain encore une fois en vous présentant comment «vivre sa vie».

C'est un spectacle divertissant qui attendrira le grand public.

En vedette: des comédiens et comédiennes de Saint-Malo, de Saint-Boniface, Saint-Laurent et Lorette, ainsi que la chorale Les Cœurs d'or.

Billets au CCFM: 10 $
Téléphone: 233-8972

Le ministre Franklin Pitura vous lance un défi!

Qui? Tous les parents, éducateurs et membres de la communauté.

Quoi? Qui désirent aider les adolescentes à faire face aux questions de santé physique et psychologique et de style de vie dans le monde d'aujourd'hui.

Pourquoi? Les statistiques démontrent que les jeunes filles qui participent à des activités sportives sont à 92 % moins portées à se droguer et ont 80 % moins de chances de devenir filles-mères.

Où et quand? de 19 h à 21 h

le 22 octobre dans la salle du Conseil municipal de Morris

le 23 octobre dans la salle du Conseil d'administration de la Division scolaire Midland à Carman et

le 24 octobre dans la salle du conseil du Centre médico-social De Salaberry.

Ces réunions ont pour objet de discuter des problèmes auxquels font face les adolescentes du Manitoba. Elle doivent également permettre d'identifier les personnes intéressées par la mise sur pied d'un projet communautaire dont le but serait d'aider les jeunes filles de notre communauté. Le Manitoba Women's Directorate veillera au bon fonctionnement de la réunion. Pour plus de renseignements, contactez Heather Owen au 1-800-263-0234.

Du café et des pâtisseries seront servis.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Gens d'ici

Len Letain réalise son rêve

Len Letain de Saint-Boniface, a été embauché la semaine dernière par la station radiophonique anglophone CJOB 680 AM à Winnipeg. Depuis quatre ans responsable des émissions à CKXL, l'animateur bien connu des auditeurs de la radio communautaire agira maintenant à titre de réalisateur.

Âgé de 27 ans, Len Letain espérait depuis quelques années avoir sa chance de percer dans le domaine radiophonique manitobain. «J'ai tout fait à CKXL et je voulais passer à une autre étape dans ma carrière. La radio CJOB me donne une chance de relever un grand défi.»

En 1992, Len Letain décroche son diplôme en radiodiffusion du Collège communautaire Assiniboine de Brandon et débute sa carrière à CKXL. «La radio communautaire est l'endroit idéal pour prendre de l'expérience, dit-il. Grâce à CKXL, je suis prêt à travailler dans les radios privées.»



Len Letain.

«J'aurai beaucoup de responsabilités à CJOB, précise-t-il. J'animerai et je réaliserai des émissions d'affaires publiques et je suis technicien à la retransmission des rencontres sportives à la radio.»

Embauché à temps partiel à CJOB, Len Letain restera présent à CKXL. Mais si tout va bien, je devrais être à temps plein d'ici quelques mois à CJOB.»

«Je suis très fier d'être à CJOB, dit-il. Selon les sondages, c'est l'une des radios les plus écoutées au Canada. Je ne passais jamais faire le grand saut de CKXL à CJOB. Si j'ai franchi cette étape, c'est en grande partie grâce à la radio communautaire CKXL. C'est là, j'ai tout appris.»

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Peut-on trouver l'âme sœur sur Internet?

Les amants de l'informatique

«Mon histoire, c'est un peu comme *Sleepless in Seattle*», lance Dave Lévesque, co-animateur de l'émission du matin à CKXL, qui a trouvé l'amour sur Internet.

«Quand je l'ai vue arriver pour la première fois, je ne savais pas quoi dire. Après s'être écrit pendant si longtemps, on était mal à l'aise. On ne voulait pas faire de gaffe, se souvient Dave Lévesque. Je venais de traverser l'Amérique en voiture et j'étais habillé pour faire de la route. Je portais des sandales, des bas de laine, une chemise carottée et ma vieille casquette sur la tête. Mais je l'avais avertie et elle m'avait répondu: "Ce n'est pas grave. Je veux te voir comme tu es".»

Originaire de Rimouski au Québec, Dave Lévesque a fait ses études en communications à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. C'est de là qu'il correspond électroniquement pendant plus de trois mois avec une jeune femme de la Colombie-Britannique. Entre Nanaïmo et Moncton, 42 000 km et cinq fuseaux horaires séparent les amants de l'Internet.



photo: Anie Cloutier

«Quand je l'ai vue arriver, je ne savais pas quoi dire. Après s'être écrit pendant si longtemps, on était mal à l'aise. On ne voulait pas faire de gaffe», indique Dave Lévesque.

«L'Internet permet de dialoguer avec des gens qui autrement passeraient inaperçus dans une foule, ou qui sont éloignés par la géographie ou le niveau social, indique le jeune homme de 23 ans. En tant qu'universitaire, par exemple, je n'ai pas l'occasion de parler avec un mécanicien autrement que lorsque ma voiture est au garage. Mais l'Internet abolit les jugements de valeurs et permet de connaître les gens pour ce qu'ils sont vraiment.»

Comme Obélix dans la potion magique, Dave Lévesque est tombé assez innocemment sur Cyberpark, un site de conversation aujourd'hui rebaptisé The Park. «Je "surfais" au hasard, pour trouver des idées de voyages, des offres d'emploi et pour tromper mon ennui, indique-t-il. J'avais besoin de communiquer mais sans nécessairement voir du monde. C'est finalement un copain qui m'a recommandé la salle de philosophie.»

Règle générale, poursuit Dave Lévesque, les internautes qui fréquentent les sites de conversations utilisent des pseudonymes. «Or, si tu prends un pseudonyme, c'est très facile de se prendre aussi un personnage. J'avoue que l'anonymat fait partie du plaisir de l'Internet, mais dans ces conditions, il est difficile de jauger la sincérité des gens. Ça m'a donc un peu surpris de voir que cette fille utilisait son vrai nom. On a échangé nos adresses électroniques et c'est en s'écrivant deux à trois fois par semaine, puis chaque jour, qu'on a appris à se connaître. Comme on dit: l'amour, c'est quand on ne cherche pas qu'on trouve.

«Un jour, on s'est échangé nos numéros de téléphone. J'ai pris mon courage à deux mains et je lui ai téléphoné. Elle avait le rhume et ça la gênait, mais je l'ai rassurée en lui disant que sa voix était très bien. La voix n'est pas un facteur déterminant pour moi, mais j'avoue que ce n'était pas désagréable d'avoir une belle voix à l'autre bout du fil. Ce soir-là, on a parlé pendant trois heures! Bonjour la facture d'interurbain!»

Selon Dave Lévesque, les correspondances sur Internet comportent des avantages non négligeables sur les relations conventionnelles. Elles permettent entre autres de s'affranchir de son apparence et de «découvrir la personne pour ce qu'elle est». Mais tout n'est pas rose dans le monde du soupirant de l'Internaute. «C'est exigeant ce genre de relations-là. On est toujours à se demander si l'autre va nous trouver de son goût. Parce qu'il ne faut pas se leurrer, l'attraction physique aura toujours son importance dans les relations interpersonnelles. Je ne juge pas les gens selon leur apparence, mais je sais que d'autres le font. C'est là qu'on sait qu'il n'y a rien d'acquis.»

Dave Lévesque fait également remarquer que la rencontre tant convoitée comporte aussi un élément de risque. «Ce qui frappe le plus quand on finit par se rencontrer, ce sont les actions, les tics, les manies et les habitudes de cette personne dont on ne connaissait que les idées. Il y a une certaine période d'adaptation. Le vrai problème, c'est que l'intimité psychologique et l'intimité physique sont désynchronisées. C'est pour ça que je crois qu'il ne faut pas trop attendre avant de se rencontrer si on veut que les deux se fassent en même temps.»

Mais, les histoires d'amour ne se terminent pas toujours comme dans les films. La situation géographique et les nécessités économiques ont forcé la séparation des amants. «On a vécu pendant quatre mois ensemble. Mais je n'ai pas pu trouver d'emploi là-bas alors je suis venu au Manitoba. Le temps a passé et on s'est rendu compte qu'on ne s'ennuyait plus l'un de l'autre, alors on a arrêté de s'écrire. Mais je ne regrette rien. Il vaut mieux s'essayer et que ça ne marche pas plutôt que de se demander toute sa vie si cette fille était la bonne.»

Anie CLOUTIER

Spectacle annuel de la FAFM

Les aînés veulent vivre leur vie!

«Je veux la vivre ma vie»: c'est le thème du spectacle de variété annuel présenté par la Fédération des aînés franco-manitobains les 30 et 31 octobre et 1er novembre au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Mis en scène par Léo Rémillard, le spectacle regroupe des comédiens et comédiennes de Saint-Malo, Saint-Boniface, Saint-Laurent et de Lorette, ainsi que la Chorale des Cœurs d'or.

Le spectacle est présenté à 14h le mercredi 30 octobre, ainsi qu'à 20 h les 31 octobre et 1er novembre. Les billets sont disponibles au CCFM (233-8972) au coût de 10 $.



Joyeux 45e annezversaire à Léola et Roger Parent, les parents et grands parents de tous ces beaux p'tits Parents.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Sylviane Lanthier

L'Ouest:
Marc-Éric Bouchard

237-4823 ou 1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

Le Club de Bicolo

Allô!

Es-tu comme moi? J'ai très très très hâte à l'Halloween! Pour t'aider à attendre, je t'ai préparé une page d'activités et de bricolage sur l'Halloween.

Sais-tu qu'il y a longtemps, les Celtes célébraient le retour de la saison froide le 31 octobre? Ils fêtaient aussi leurs morts et ils croyaient que cette nuit-là, les sorcières et les fantômes se promenaient dehors. Le soir, les enfants se déguisaient et allaient de porte en porte. Après, ils se réunissaient et jouaient avec des pommes et des noix.

Plus tard, en Irlande, les gens ont fabriqué des lanternes: ils vidaient des navets, y découpaient des ouvertures et y mettaient une chandelle.

Toutes ces traditions ont traversé le temps et existent encore. On dit que les Irlandais ont amené la fête de l'Halloween en Amérique. Et c'est ici qu'on a choisi d'utiliser des citrouilles plutôt que des navets!

Bicolo

La grille du fantôme

Pour trouver ton chemin à travers la grille, suis les lettres du mot F-A-N-T-O-M-E jusqu'à ce qu'elles te mènent vers la sortie. Tu peux aller de gauche à droite, de droite à gauche, de bas en haut et de haut en bas.

↓ entrée

O	N	A	F	T	F	A	N
M	T	T	O	M	E	O	T
T	O	E	N	F	E	M	F
N	M	A	N	T	O	M	E
T	E	F	M	O	N	A	F
O	M	E	E	T	T	O	M
T	N	A	F	N	A	E	E
O	M	N	T	O	M	F	F
T	E	E	M	O	T	N	A

↓ sortie

Le jeu de l'esprit

Cet esprit malin commence à s'énerver. Il a laissé un message au propriétaire de la maison. Pour le déchiffrer, prends la première lettre de chaque objet représenté.





Réponse du Jeu de l'esprit: Sors de chez moi tout de suite!

Bricolages

Fabrique ton sac-citrouille!

Matériel
- feutrine orange et noire ou papier de construction
- colle
- ciseaux
- fil et aiguille ou poinçon
- laine

1. Trace deux formes identiques de citrouille dans la feutrine ou le papier orange. Découpe-les. (Tu peux couper dans les deux épaisseurs de feutrine en même temps.)
2. Dans la feutrine ou le papier noir, découpe les yeux, le nez et la bouche de ta citrouille comme tu les veux. Puis colle-les sur la citrouille.
3. Assemble les deux parties de la citrouille et couds son contour en prenant soin de laisser une ouverture vers le haut. Demande à un adulte de t'aider.

Si tu as utilisé du papier, poinçonne le contour et lace la citrouille avec de la laine.

4. Fabrique l'anse de ton sac avec de la laine.

Et voilà! Tu peux aussi décorer ton sac avec des feuilles faites dans le carton ou la feutrine.

Des guirlandes pour l'Halloween

Dans du **papier d'emballage**, découpe une bande longue de 120 cm et large de 45 cm.

A — 120 cm — 22,5 cm

Plie la feuille dans le sens de la longueur et coupe-la (voir illustration A).

B

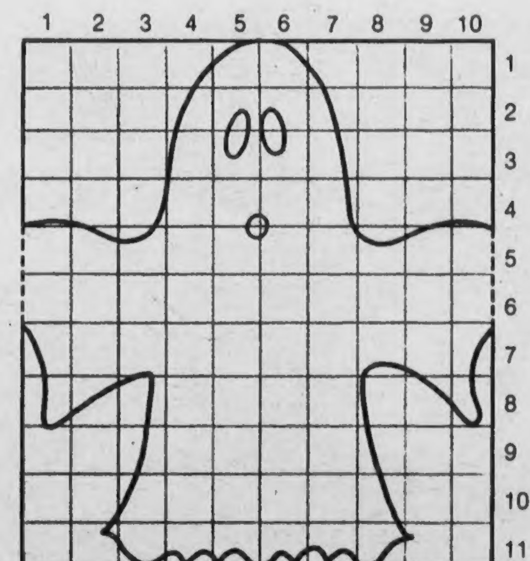
Plie en accordéon chaque longueur de papier à tous les 20 cm (voir illustration B).

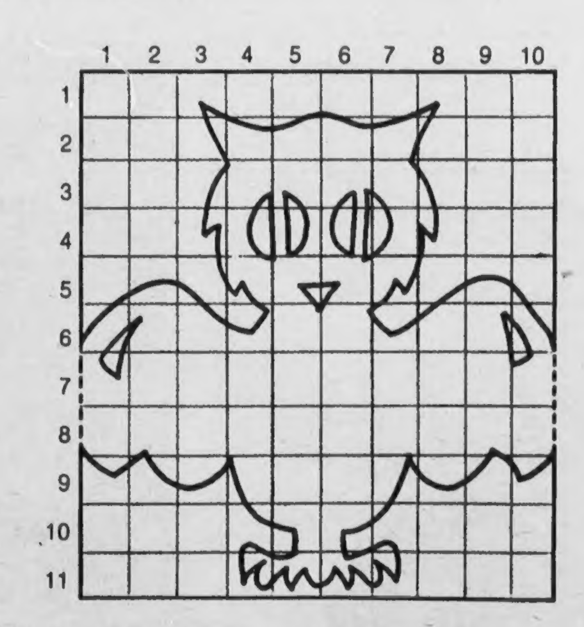
C

Reproduis le dessin du fantôme sur ton papier (voir illustration C).

Découpe le tracé, mais fais attention de ne pas découper là où il y a des pointillés. Avec des crayons, dessine les yeux et la bouche du fantôme.

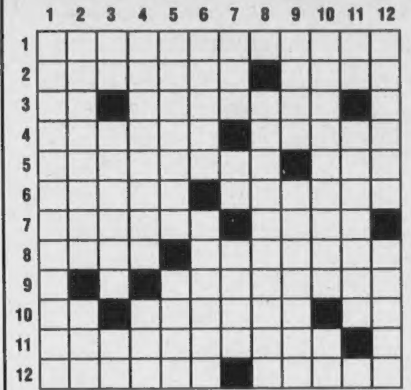
Recommence le même procédé pour le hibou. Fabrique autant de guirlandes que tu voudras et décore les fenêtres de ta maison.





MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 45



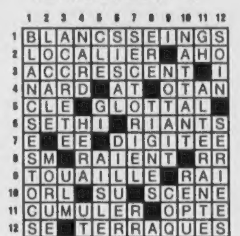
HORIZONTALEMENT

1. Prières.
2. Qui a perdu la vie. – Prénom masculin.
3. Se suivent. – Pièces périanthaires des fleurs.
4. Voie de communication. – Plante cultivée pour ses fleurs.
5. Exposerai dans le détail. – Voie publique.
6. Naïf, un peu sot. – Qui relève de l'idée.
7. Bâtiments de la marine de guerre. – Ancienne cité de Syrie.
8. Famille princière de l'Italie. – Quadrilla.
9. Agent de police.
10. Personnel. – Épais, touffu. – Préposition.
11. Qui séduit.
12. Repos. – Homme politique portugais, né en 1935.

VERTICALEMENT

1. Qui reviennent tous les deux ans.
2. Gaietés. – Ancienne capitale d'Arménie.
3. Interjection. – Lettre de change. – Cale.
4. Inflammation de l'intestin grêle. – Golfe des Bouches-du-Rhône.
5. Séparation de parties contiguës. – Mois de l'année.
6. Imperméable. – Examine attentivement.
7. Commissariat à l'énergie atomique. – Dupe. – Ville d'Inde.
8. Jeune fille laide.
9. Colères. – Divulgua.
10. Relatives à l'œstrus. – Personnel.
11. Doublée. – Vierge martyrisée à Merida.
12. Rigoureuse, précise. – Petites baies peu profondes.

RÉPONSES DU N° 44



LE SAVIEZ-VOUS?

Le monde du sport

1. Quel est le nom du domicile des Canucks de Vancouver de la Ligue national de hockey?
A. Lada Place.
B. GM Place.
C. Pacific Coliseum.
D. Bennett Place.

2. Cette année, quelle ville présentera la finale de la Coupe Grey de la Ligue canadienne de football?
A. Halifax.
B. Montréal.
C. Saskatoon.
D. Hamilton.

3. Le Moose était dans quel état américain avant de s'établir à Winnipeg?
A. Illinois.
B. Georgie.
C. Michigan.
D. Minnesota.

4. Au baseball, quel est le nom du stade des Cards de Saint-Louis?
A. Le stade Bird.
B. Le stade Bush.
C. Le stade Bob.
D. Le stade Boum-Boum.

5. Le directeur-gérant du Canadien de Montréal, Réjean Houle, portait quel numéro dans l'uniforme montréalais?
A. 25.
B. 15.
C. 17.
D. 18.

6. Le fougueux joueur des Flames de Calgary, Théoren Fleury est originaire de quelle ville au Manitoba?
A. Winnipeg.
B. Dauphin.
C. Steinbach.
D. Brandon.

7. Le quart-arrière des Vikings du Minnesota, Warren Moon a déjà joué pour quelle équipe de la LCF?
A. Les Lions de la Colombie-Britannique.
B. Les Stampeders de Calgary.
C. Les Eskimos d'Edmonton.
D. Les Rough Riders d'Ottawa.

8. Combien y a-t-il d'équipes du Manitoba qui évoluent dans la Ligue de hockey junior majeur de l'Ouest?
A. 1.
B. 5.
C. 2.
D. 8.

9. Quel gardien de but de la LNH est originaire de Winnipeg?
A. Mike Richter.
B. Darren Puppa.
C. Ron Hextall.
D. Bill Ranford.

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

Réponses: 1-c; 2-d; 3-d; 4-b; 5-b; 6-d; 7-c; 8-a, les Wheat Kings de Brandon; 9-c.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Le Journal Tintin a 50 ans!

Il y a maintenant plus de 50 ans, soit le 26 septembre 1946, paraissait le premier numéro du ***Journal Tintin***. Le plus célèbre journaliste francophone est né quelques années plus tôt, mais ce journal permettait d'en lire un peu chaque semaine. Le journal Tintin présentera les œuvres d'Hergé pendant plus de vingt ans sur ses pages centrales. Mais la revue deviendra bien plus qu'un simple outil promotionnel pour les aventures de ce héros que tout le monde connait.

Le dossier présenté ici consacre plusieurs pages à l'événement en question (le 50e anniversaire) et aux héros de ce journal qui existe toujours. Une aubaine pour les amateurs de BD.

http://www.nomade.fr/selections/feature/tintin/

Recette

Fettuccine au poulet grillé, légumes et crème pesto

Sauce au pesto
2 tasses (500 mL) de feuilles de basilic frais
2 gousses d'ail
1/4 tasse (50 mL) de pignons rôtis
1/3 tasse (75 mL) de parmesan râpé
1/2 tasse (125 mL) d'huile d'olive

- Dans un robot culinaire ou un mélangeur, mettre le basilic, l'ail, les pignons et le fromage; mélanger jusqu'à ce que le tout soit onctueux.
- Ajouter l'huile peu à peu. Bien mélanger. Réserver. Donne environ 1 tasse (250 mL) de sauce.

1 paquet (375 g) de fettuccine aux fines herbes
1 tasse (250 mL) de sauce au pesto
1 tasse (250 mL) de crème à fouetter
2 poitrines de poulet grillées, tranchées
2 à 3 tasses (500 à 570 mL) de légumes grillés, hachés (par ex.: champignons, poivrons rouges ou rouges, aubergine, courgette, oignon rouge, asperges)
Poivre frais moulu
Parmesan râpé

- Cuire les fettuccines aux fines herbes selon les directives de l'emballage. Dans une casserole à feu doux, mélanger la sauce pesto et la crème.
- Ajouter le poulet et les légumes grillés; bien chauffer. Mélanger les fettuccines chauds et la sauce. Saupoudrer de poivre frais moulu et de parmesan, et servir.

Donne 4 portions.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

(Nombre de semaines: 1 à 10)

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURE: Pour fabrication et réparation de vêtements, appelez Réjane au 235-0359.
688-

TUTEURS DISPONIBLES: améliorer vos résultats scolaires et vos méthodes de travail. Contactez Suzanne, 253-4704 ou 257-7484.
691-

LABOURAGE DE JARDIN. Fumier en sac livré à domicile. Appelez en soirée au 255-8422.
697-

GARDERIE FAMILIALE francophone a une place à plein temps. Bonne référence. Appelez au 237-6761.
705-

DEUX FEMMES DE MÉNAGE: nous nettoyons les résidences et les bureaux dans le sud-est de la ville. Contactez Lil (253-6482) ou Elaine (231-5395).
711-

GARDIENNE ayant 1 ou 2 places disponibles. Non-fumeuse. Pas d'animaux. Composez le 237-1261.
714-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
722-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
724-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.P.
725-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. A.M.H.
730-

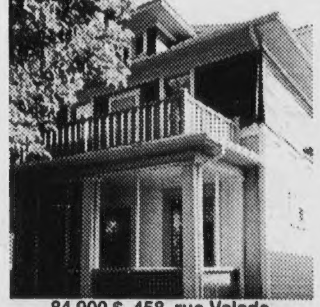
À VENDRE

À VENDRE: Piano Packard vertical en excellent état. Appelez au 237-6761.
706-

À VENDRE: tapis et laveuse en très bon état, sécheuse, poêle, lit d'eau, chaise haute, lit queen. Appelez 237-3107.
642-

À VENDRE: Sainte-Agathe, centre, bungalow de 985 pi², 3 chambres à coucher, chauffage à l'électricité, sous-sol fini, poêle à bois supplémentaire, buanderie, salle de récréation, deux autres chambres, autre salle de bain, garage double séparé, patio. Peinture nouvelle. Téléphone: 882-2270.
716-

À VENDRE: Les taux sont bas! Achetez dès maintenant une maison rénovée de deux étages, à 30 minutes au sud de Winnipeg. 3 chambres à coucher, nouvelles fenêtres, 1 270 pi², chauffage de 70 $ / mois. Laveuse, sécheuse, congélateur. Taxes nettes: 783 $. 49 000 $ 433-7052.
721-



84 900 $, 458, rue Valade.
Portes ouvertes le dimanche 20 octobre de 13 h à 16 h. Situation spectaculaire dans le cœur de Saint-Boniface. 4 chambres à coucher. Plus de 1 600 pi2. Rénovations ont été faites en plomberie, électricité, fenêtres, isolation, extérieur. Pour plus de détails, appeler Nicole Milner, REMAX, 947-3629. http://www.mis.ca.
731-

VENTE PRIVÉE: duplex à Saint-Boniface. Air climatisé, aspirateur central, patio, 6 appareils. Situation centrale (près d'un parc pour enfants). Stationnement. 87 000 $. 237-5445.
733-

À LOUER

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, rue Saint-Jean-Baptiste. 2 chambres à coucher, sous-sol fini, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et congélateur. Libre le 1er novembre. 605 $ / mois. 256-5517.
704-

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible immédiatement, 435 $ par mois, tous les services inclus. Garage avec porte automatique. Composez le 255-1578 ou le 257-9448.
709-

À LOUER: Grand rez-de-chaussée, trois pièces et demie, rue Masson. Inclus: cour arrière, stationnement, tous les services, laveuse et sécheuse au sous-sol (sauf téléphone et câble). 440 $. Composez le 231-2162. Disponible le 15 octobre ou le 1er novembre.
713-

À LOUER: Bungalow, complètement meublé, avec garage (porte automatique), au Parc Windsor. 575 $ / mois + services. Disponible du 1er janvier au 1er mai. 253-5596, laissez un message.
723-

À LOUER: Maison à louer, 2 chambres à coucher. 1er novembre ou décembre. 67, rue Ellesmere. 450 $ par mois + services. Tél.: 257-0806.
726-

SAINT-BONIFACE: 505, Ritchot. Un appartement d'une chambre à coucher: 422 $. Un appartement de 2 chambres à coucher: 490 $. Disponible le 1er décembre. Téléphone: 233-0961.
727-

ESPACE DE BUREAU À LOUER: 111, rue Horace. 2 000 pi², 2e étage. Près de l'hôpital Saint-Boniface. Nous pouvons décorer. 1 125 $. Pour visiter, appeler au 453-2572.
728-

À LOUER: 346, Dumoulin. 2 chambres à coucher. Salle à dîner, lave-vaisselle, portes patio et patio. 1 stationnement dans le garage. Services compris. Libre le 1er décembre. 650 $/mois. 883-2148.
729-

APPARTEMENT À LOUER: le 1er novembre. 3 1/2 pièces. Entrée privée. Garage, stationnement. Services (eau, hydro, chauffage) compris. 380 $ / mois. 233-0294.
732-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Recyclez ce journal!

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

COMPTABLES AGRÉÉS

Coopers & Lybrand
Couture Forest Cadieux
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

Encouragez nos annonceurs!

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17 h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 ou 1-800-523-3355
Télécopieur: 231-1998

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

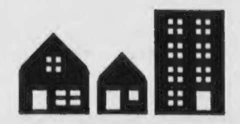
Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________



LA LIBERTÉ

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.